

2024

Saison cyclonique
1^{er} juin - 30 novembre

Êtes-vous bien protégé en cas de cyclone ?

LES MESURES
DE PROTECTION
DE LA
POPULATION



JE ME
PRÉPARE



MÉTÉO



JE PROTÈGE
MA MAISON



Soualiga Post.com

instructions
in English
inside





Gedimat

Saint-Martin



Du lundi au vendredi 7H - 16H • Samedi : 7H30 - 11H30
13 rue de Griselle - SAINT-MARTIN - 0590 77 35 02

Le Mois du Nettoyage

➔ **Déposez
vos encombrants**
au bord des routes
de 18h à 23h
7J/7

➔ **Déposez
vos déchets verts**
au bord des routes
de 18h à 23h
du lundi au samedi

➔ **Utilisez**
la déchèterie
de **Galisbay**
lundi au vendredi
de 7h à 17h
et **samedi de 7h à 14h**

▶ **14 BENNES** disposées dans les quartiers
(pour les gros encombrants) ◀

Clean up Green up!

Participez activement au nettoyage organisé par la Collectivité.
La propreté, c'est l'affaire de tous !

Saison cyclonique

Ne pas attendre le dernier moment pour se préparer

Le 1^{er} juin débute la saison cyclonique. Pendant six mois, le ciel va être sous la surveillance accrue des prévisionnistes. Chaque jour et plusieurs fois par jour, des bulletins sont émis, même si l'activité est nulle.

Le cyclone est le risque naturel le plus répandu sur la planète. Il ne concerne que certaines régions, dont les Antilles. La Caraïbe est la deuxième région dans le monde la plus exposée aux catastrophes et aux risques naturels (ouragans, tempêtes, inondations, glissements de terrain, etc.)

Cyclone, ouragan, onde, tempête tropicales sont ainsi des mots qui font partie de notre vocabulaire. Les Saint-Martinois et autres résidents qui ont élu domicile aux Antilles depuis plusieurs années, connaissent les risques liés à ces phénomènes et vivent avec. Cependant, plusieurs années consécutives sans phénomène majeur a tendance à réduire notre vigilance.

Si certaines actions ne peuvent être accomplies que quelques heures avant l'arrivée d'un phénomène (comme mettre en sécurité sa maison), un grand nombre de tâches peut et doit être anticipé afin de limiter la panique et l'affolement à l'approche dudit ouragan.

Ce magazine rappelle ainsi ces comportements à adopter le plus tôt possible dans la saison. Nos partenaires professionnels livrent aussi des conseils pour que chacun puisse être prêt au mieux.

Le magazine indique également les consignes de sécurité à suivre à l'approche d'un phénomène et le rôle des autorités dans la gestion de crise.

La saison cyclonique dans le bassin nord Atlantique s'étale du 1^{er} juin au 30 novembre.



Êtes-vous éligible à la Fibre ?

0801 100 555

Appel gratuit depuis la zone locale

Si oui n'attendez plus pour demander votre raccordement !
Soyez prêts pour la saison cyclonique et restez connectés.

La Fibre

JUSQU'À 1 Gb/s

44.90€
/mois

Frais de raccordement offerts*



+ fiable


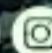
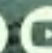


+ résistant



+ robuste

dauphintelecom.com

Retrouvez-nous   

Dauphin
telecom

*Offre réservée aux particuliers valable en Guadeloupe (1), en Martinique (1), à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy sous condition d'un engagement de 12 ou 24 mois. Offre soumise aux conditions d'éligibilité et de compatibilité technique. L'offre inclut un abonnement internet Fibre jusqu'à 1Gb/500Mbps et la téléphonie fixe en illimité vers 102 destinations fixe et mobile d'une valeur de 44,90 €/mois (routeur et protection de surtension inclus). Prix indiqués TTC. Frais de mise en service de 65 € et frais de raccordement à la Fibre d'une valeur maximale de 149 € dus à la souscription. Les frais de raccordement sont offerts sous condition d'un engagement de 24 mois à hauteur maximale de 149 €, mais seront dus en cas d'annulation avant la fin des 24 mois. Les appels sont illimités vers 102 destinations sous condition d'une utilisation normale et non abusive de 130h/mois. (1) Voir secteurs concernés et conditions sur www.dauphintelecom.com



cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

MÉTÉO



pages 6 et 7

Comment se forme un cyclone ?

page 8

Quand le cyclone passe

pages 9 et 10

**Veille cyclonique, comment
elle est organisée dans le monde**

page 11

**La saison 2024
est annoncée comme hyper active**

page 12

Comment les ouragans sont nommés

pages 13 et 14

Saison 2023

page 15

**Anciennes trajectoires
cyclones 2016 à 2023**



Comment se forme un cyclone ?

Le cyclone est un phénomène météorologique caractéristique des zones tropicales. Il se matérialise par des vents violents et/ou des pluies torrentielles. Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'il se forme, soit appelé cyclone et touche les îles de la Caraïbe.

Le cyclone se forme dans les zones tropicales

Les cyclones tropicaux qui touchent l'arc antillais naissent pour la plupart dans l'Atlantique au niveau de la [zone intertropicale de convergence](#), au large des côtes africaines et toujours au nord de l'Équateur.

Le phénomène naissant ne traversera jamais cette ligne car ses vents vont se désorganiser à l'approche de l'Équateur car [la force de Coriolis](#) diminue.

Une température de l'océan à 26°C

La bande de nuages orageux ou une ligne de grains naissante ou une onde tropicale doit se déplacer vers l'ouest au-dessus d'un océan dont la température est au moins de 26°C sur les cinquante premiers mètres de profondeur.

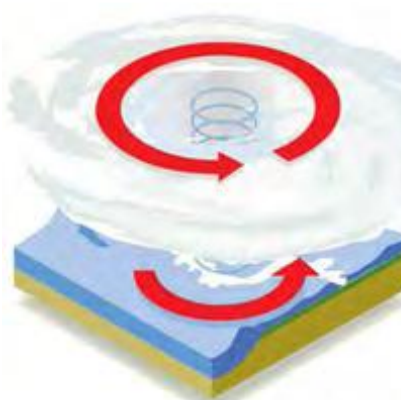
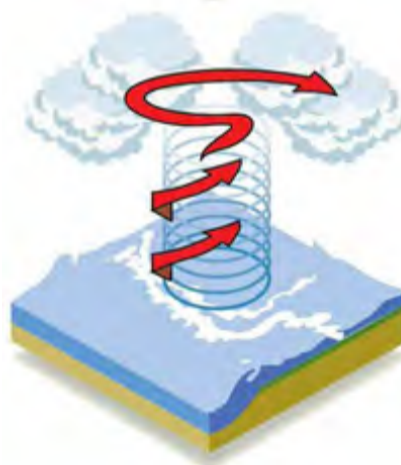
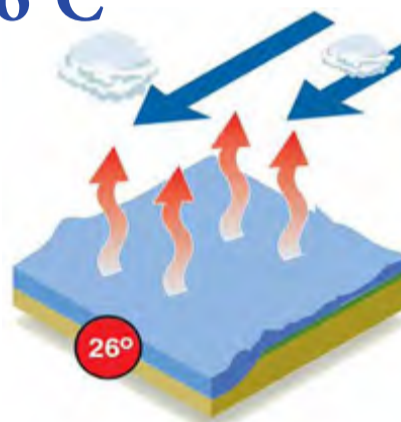
Cette eau chaude est «le carburant» selon Météo France. L'eau qui s'évapore de la surface de l'océan, permet à la bande de nuages de continuer à se développer. Plus le phénomène va avancer au-dessus d'une eau chaude, plus il va se renforcer.

A l'inverse, si l'eau est froide, l'évaporation sera trop faible pour dégager une énergie suffisante au développement de l'onde ou à son renforcement.

Des vents réguliers

Pour que la formation nuageuse se renforce, ses vents doivent aussi souffler dans la même direction avec la même force de la surface de l'océan jusqu'au sommet des nuages, soit jusqu'à 12 à 15 km d'altitude.

Si les vents ne soufflent pas dans la même direction, l'énergie va se disperser, le phénomène aura tendance à se [cisailer](#) et à s'affaiblir.



Sources : NHC, ouragans.com

[La zone intertropicale de convergence](#) est la zone où les alizés de nord-est provenant de l'hémisphère Nord et les alizés de sud-est provenant de l'hémisphère Sud se rejoignent. Elle se situe à la latitude de l'air le plus chaud ; dans l'hémisphère nord, elle se situe nord de la ligne de l'Équateur.

[La force de Coriolis](#) force apparente, due à la rotation de la Terre, qui agit perpendiculairement et vers la droite de la vitesse d'une particule d'air dans l'hémisphère nord, le mouvement de la particule étant considéré par rapport à celui de la Terre.

[Cisaillement](#) : état non homogène dans le profil des vents, ou dans un champ de vent. Plus le cisaillement est important, moins un cyclone a de chance de se développer

Pour connaître d'autres termes météorologiques : [cliquez ici.](#)

De l'onde à l'ouragan en passant par la tempête

Une fois qu'un phénomène est formé, il passe par plusieurs phases qui se distinguent par la vitesse du vent.

La première est celle de **l'onde tropicale** qui est un amas de nuages, souvent des cumulo-nimbus qui apportent de la pluie. Généralement une lettre et un chiffre sont utilisés pour l'identifier.

En devenant plus intense, elle évolue en **dépression tropicale**. La vitesse de ses vents reste inférieure à 63 km/h. La dépression n'est pas baptisée non plus, elle est identifiée avec un numéro simplement, différent de celui de l'onde.

La dépression peut ensuite atteindre le stade de **tempête tropicale** lorsque ses vents soufflent entre 63 et 118 km/h. Les prévisionnistes lui donnent un nom issu de la [liste officielle](#).

La tempête devient un **ouragan** lorsque ses vents soufflent à plus de 119 km/h. L'ouragan conserve le même nom que la tempête. Cinq catégories d'ouragans existent selon la vitesse des vents, à partir de la catégorie trois, on parle d'ouragan majeur.

Cinq catégories d'ouragans selon la force des vents

Dans le bassin Atlantique nord, les ouragans sont référencés selon l'échelle de Saffir-Simpson.

Vents 119-153 km/h
Vagues 1,5 à 2m



Dégâts mineurs à moyens.

Vents 154-177 km/h
Vagues 2 à 2,5 m



Gros dommages, arbres arrachés.

Vents 178-209 km/h
Vagues 2,5 à 4m



Graves dégâts aux constructions non-renforcées, toits arrachés.

Vents 210-249 km/h
Vagues 4 à 5,5 m



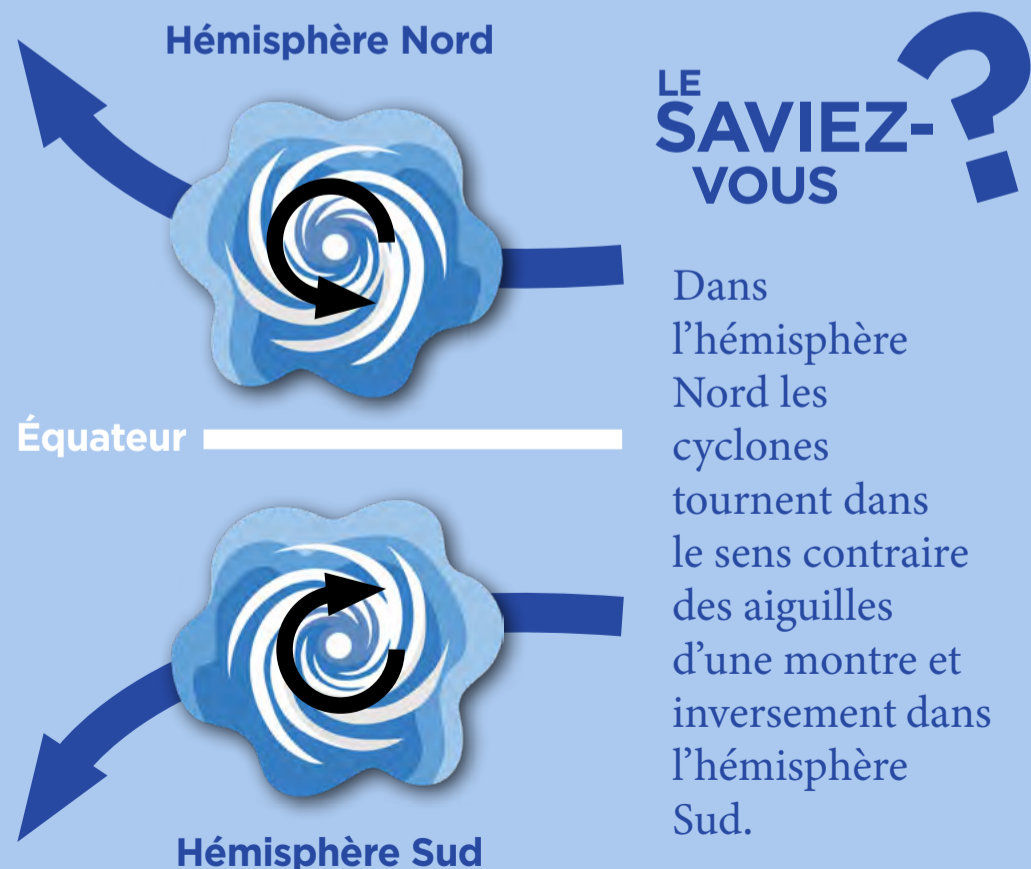
Graves dégâts sur la côte et à l'intérieur des terres.

Vents > 249 km/h
Vagues + de 5 m

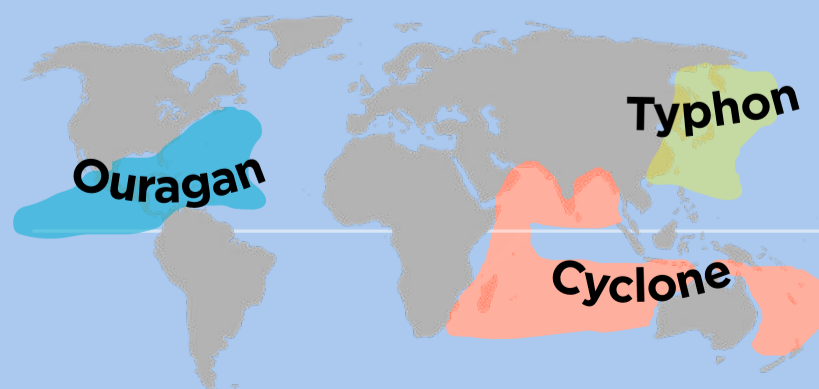


Phénomène rare et très dangereux. Évacuation de la population.

Sources : NHC, ouragans.com



On emploie généralement le terme d'ouragan dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord-Est (Caraïbe et nord ouest de l'Amérique), de cyclone dans l'océan Indien et le Pacifique Sud et celui de typhon en Asie et dans le Pacifique Nord-Ouest (Japon).



Quand le cyclone passe

L'**œil** **a** est le centre de l'ouragan. Il se matérialise par un «trou» de plusieurs dizaines de kilomètres de diamètre au milieu des nuages. Il est créé par les vents qui descendent vers le bas. C'est une zone de très basse pression.

Quand il passe sur les terres, l'œil est une zone calme. Les vents cessent de souffler fort. Cela ne signifie pas que le phénomène n'est plus dangereux. Aussi prévisionnistes et autorités rappellent-ils toujours de rester confinés au passage de l'œil car la seconde partie de l'ouragan va passer.

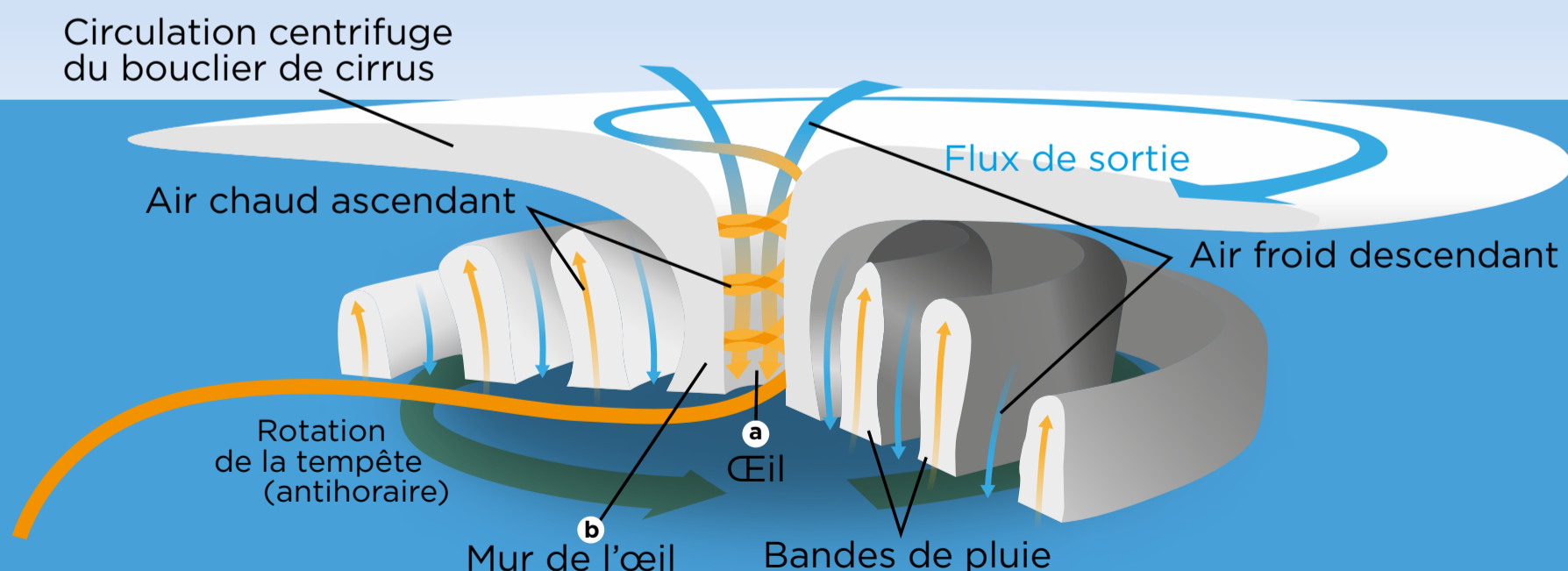
Selon la vitesse et la grosseur de l'ouragan, le passage de l'œil dure quelques minutes, voire une ou deux heures.

Autour de l'œil se situe le **mur** **b**, une zone de cumulonimbus dont le sommet atteint entre douze et quinze kilomètres d'altitude. Le mur est la partie la plus dangereuse de l'ouragan.

Il produit les effets les plus dévastateurs de l'ouragan car c'est dans cette zone que les vents soufflent le plus fort et les pluies les plus diluviennes.

Un ouragan s'accompagne souvent de pluies importantes, voire torrentielles mais pas toujours. L'**intensité des précipitations** ne dépend pas de celle de l'ouragan. Les quantités de pluies sont fonction de la vitesse du déplacement du système, de la taille et de la structure de la masse nuageuse. Les pluies abondantes et grains orageux peuvent se produire dans des bandes jusqu'à 1000 km du centre. Les bandes spiralées externes produisent souvent des pluies plus intenses que celles près du mur.

Les vents violents de l'ouragan forment par frottement avec la surface de la mer des vagues de plusieurs mètres. **La houle cyclonique** naît lorsque les vents forts soufflent suffisamment longtemps sur une même zone. Elle peut être ressentie même si le phénomène est loin.



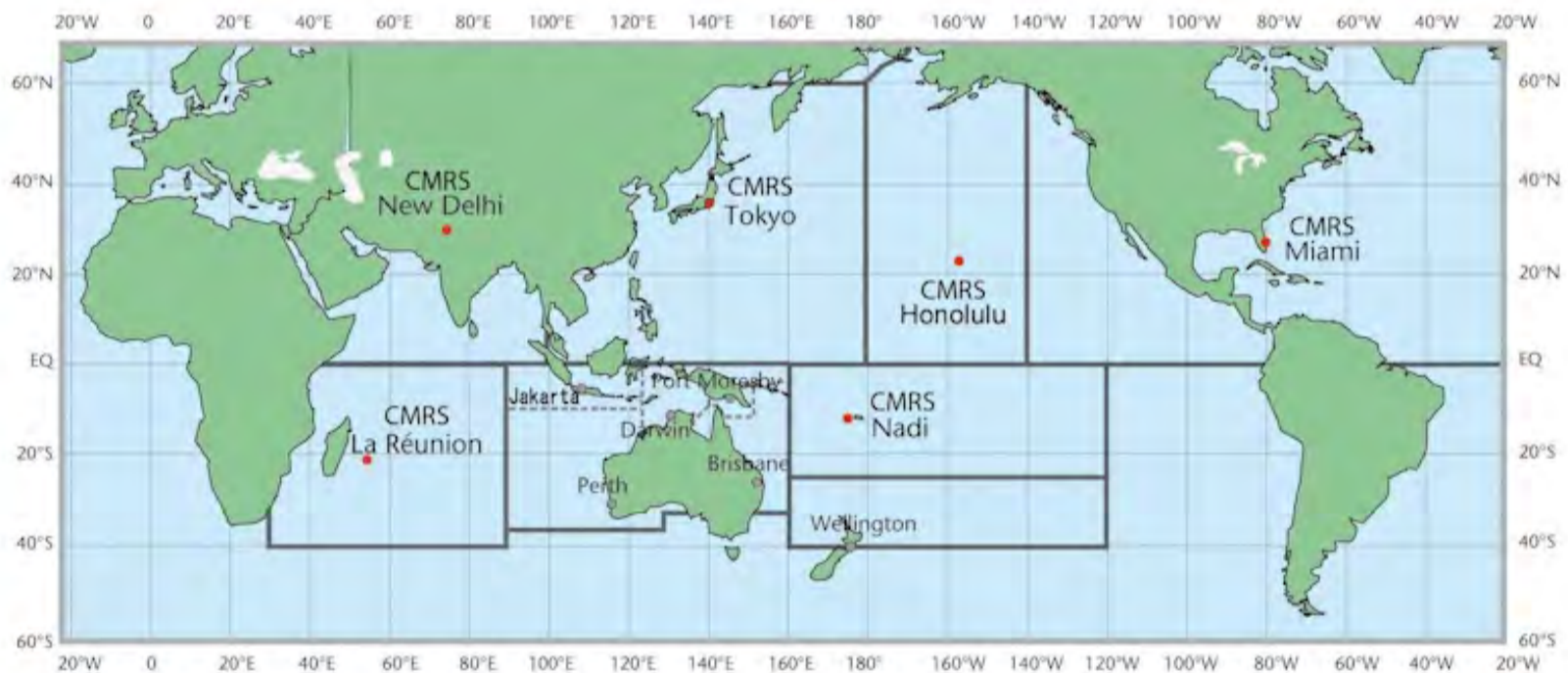
Veille cyclonique, comment elle est organisée dans le monde

Dans le cadre de son programme des cyclones tropicaux (PCT), l'organisation météorologique mondiale a organisé une veille cyclonique au niveau mondial. Elle a créé dans chacun des bassins océaniques concernés des centres de référence ou centres météorologiques régionaux spécialisés (CMRS).

Chaque centre surveille dans sa zone tous les systèmes dépressionnaires tropicaux amenés à se former ou à évoluer, de leur naissance à leur mort. Ils fournissent régulièrement des prévisions de trajectoires, d'intensité et d'évolution de la structure de ces phénomènes. Ces analyses et informations sont reprises par les services météorologiques des pays, qui, peuvent ensuite réaliser leurs prévisions et rédiger leurs message d'alerte aux populations.

Il existe six CMRS dans le monde. Ils sont situés à :

- **Miami** ([National Hurricane Center, USA](#)), qui gère les bassins Atlantique nord et Pacifique nord-est ;
- **Tokyo** (Tokyo Typhoon Centre, Agence météorologique japonaise), qui gère le bassin Pacifique nord-ouest ;
- **Honolulu** (National Weather Service, USA) qui gère le bassin Pacifique central ;
- **Saint-Denis de la Réunion** (Météo France) qui gère le sud-ouest de l'océan Indien sud, y compris le canal de Mozambique.
- **New-Delhi** (India Meteorological Department, Inde), qui gère le bassin de l'océan Indien nord (le golfe du Bengale et la mer d'Arabie) ;
- **Nadi** (Fiji Meteorological Service, îles Fidji), qui gère la bassin Pacifique sud-ouest.



L'organisation mondiale de la météorologie (OMM) dont le siège est à Genève en Suisse, est l'institution spécialisée des Nations Unies «qui fait autorité pour tout ce qui concerne l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les terres et les océans, le temps et le climat qu'elle engendre et la répartition des ressources en eau qui en résulte ».

L'OMM mène ses activités dans six régions par le biais des conseils régionaux de l'organisation. Les Antilles font partie de la région IV (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes). La Région IV comprend 27 membres, son bureau est basé à San Juan au Costa Rica.

Cent quatre-vingt-treize États et territoires sont membres de l'OMM. La France adhère à cinq des six associations/bureaux régionaux via ses territoires ultramarins.

Veille cyclonique

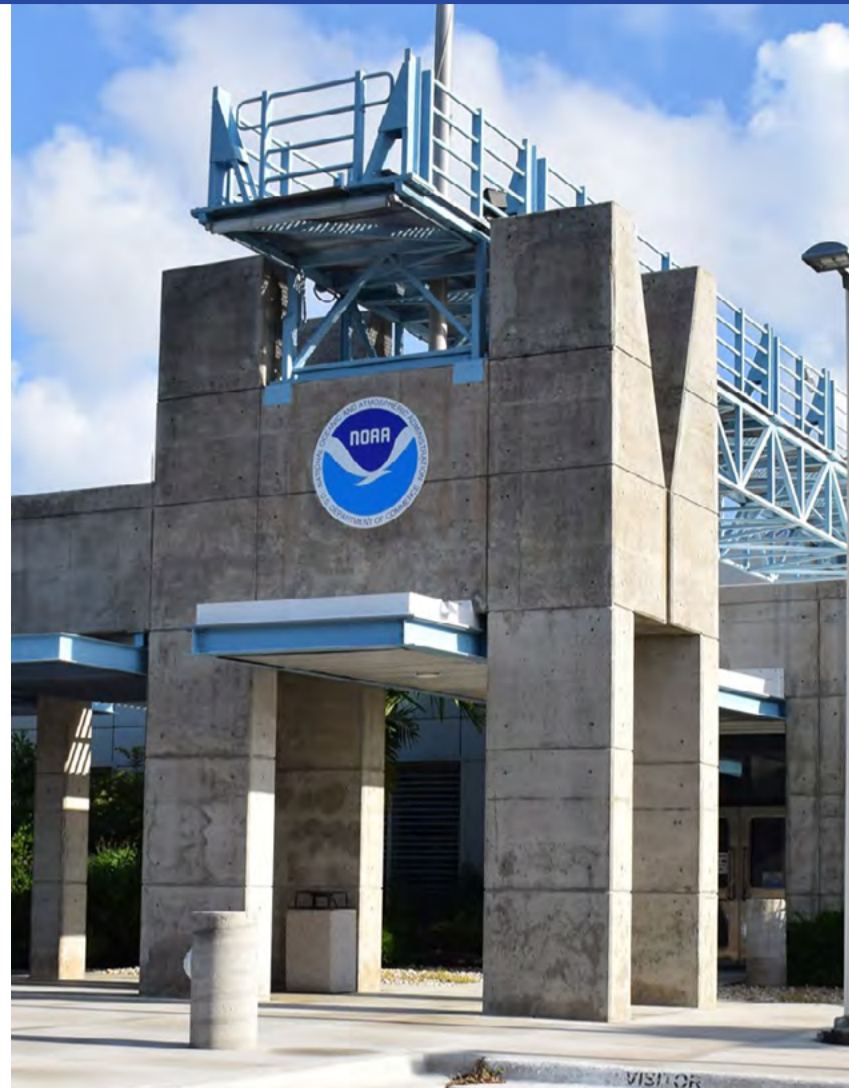
Le National Hurricane Center

Le National Hurricane Center ou NHC est l'organisme de référence dans la région Caraïbe en matière de prévision. Il est basé Miami en Floride.

Le NHC est composé de plusieurs unités dont celle spécialisée dans les ouragans (HSU). Elle assure une surveillance continue des cyclones tropicaux et des zones perturbées dans les bassins de l'Atlantique Nord et de l'est du Pacifique Nord. Elle élabore des analyses et des prévisions sous forme de bulletins et graphiques. Elle émet aussi des avertissements ou vigilances pour les littoraux américains et caribéens.

Tous les jours pendant la saison cyclonique, [le NHC actualise les données météo sur son site](#). Il indique les phénomènes en développement en Atlantique, leur intensité et leur direction. Il évalue ses risques de croissance à deux et cinq jours.

[Le NHC est l'un des centres de veille désigné par l'organisation mondiale de météorologie pour les bassins Atlantique nord et Pacifique nord-est.](#)



Les autorités de Sint Maarten se réfèrent au NHC et publie ses bulletins de vigilance. Quant aux autorités de la partie française, elles se réfèrent à Météo France.



Météo-France, la référence pour les îles françaises

Météo-France est structuré autour de directions centrales et de directions interrégionales (DIR) «qui exercent les missions dans la zone géographique sur laquelle elles ont compétence. Elles répondent aux demandes météorologiques exprimées, notamment en matière de sécurité des personnes et des biens». Il existe quatre DIR en outre-mer : Antilles-Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. Du fait de l'éloignement de la métropole, leur rôle de support et de soutien se trouve renforcé.

Météo-France édite des bulletins dès qu'un phénomène menace une île française. Il communique aussi les vigilances décidées par le préfet.

La DIR Antilles-Guyane est basée à Fort de France en Martinique et dirige les services de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane. Sa responsabilité porte aussi sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

La météo de Saint-Martin est disponible sur le site de Météo-France Guadeloupe (<https://meteofrance.gp/fr>)

La saison 2024 est annoncée comme hyper active

«Sur le bassin Atlantique, la mer des Caraïbes et le Golfe du Mexique, les tendances saisonnières en matière d'activité cyclonique se maintiennent [début mai] à un niveau très supérieur à la normale des années 1991-2020», annonce Météo France.

Selon les différents centres qui produisent les prévisions d'activité cyclonique, vingt-trois cyclones (à plus ou moins 4,3) devraient être nommés, parmi lesquels douze ouragans (plus ou moins 3,2). Selon les normales de saisons depuis 1991, entre quatorze et quinze cyclones sont nommés dont sept ouragans.

Des températures de l'océan plus chaudes que les normales

Les scientifiques ont observé entre février et avril des températures superficielles de l'océan Atlantique «en moyenne plus chaudes que les normales» de 0,57°C. «Pour les prochains mois, entre août et octobre, les températures de surface de l'océan sont prévues de rester plus chaudes que les normales, en particulier sur la bande tropicale incluant l'arc antillais», indique Météo France.

«C'est sur la majeure partie tropicale du bassin Atlantique, que les anomalies de températures sont les plus élevées. Sur l'arc antillais, la température de surface de la mer se situe entre 0,8 et 1,6°C plus chaude que la moyenne sur la période 1993-2016», poursuit-il. Il s'agit d'une configuration favorable à une activité cyclonique supérieure à la normale.

Bascule d'une phase El Niño à une phase La Nina

Autre paramètre favorable, la bascule d'une phase El Niño à une phase La Nina. Ce passage «en début de saison cyclonique est le scénario privilégié».

«Les prévisions d'avril suggèrent une période de bascule durant le trimestre juin-juillet-août, soit sur la première partie de la saison cyclonique. Au fil des mois suivants, les probabilités d'être en présence d'une phase neutre s'affaiblissent très sensiblement. Les prévisions d'avril confirment également un fort pourcentage d'être en phase La Nina au cours de la saison cyclonique 2024», rapporte Météo France.

Dans le bassin Atlantique, la configuration La Nina génère un affaiblissement du cisaillement des vents verticaux, ce qui est un autre facteur favorable pour la formation de phénomènes cycloniques.

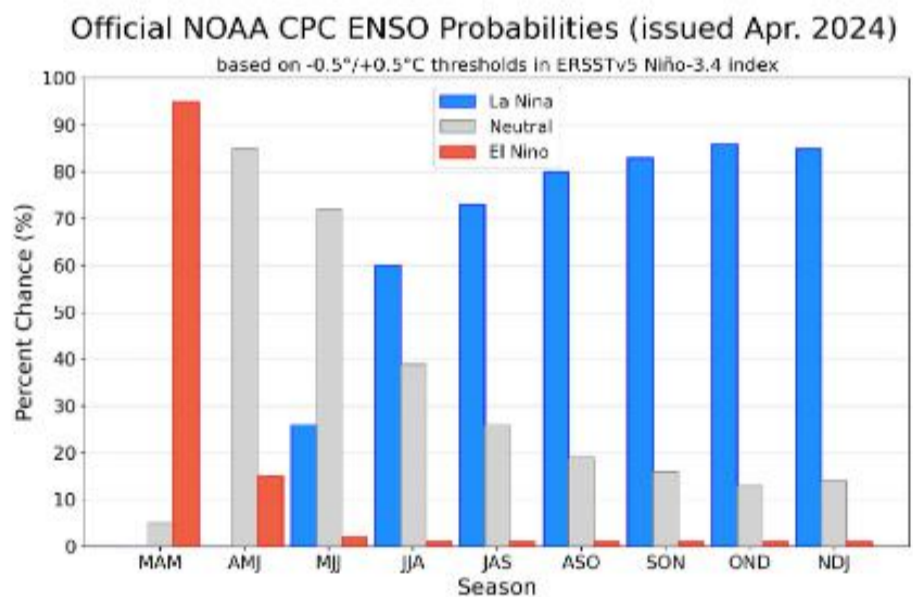


Figure 7. Official ENSO probabilities for the Niño 3.4 sea surface temperature index (5°N-5°S, 120°W-170°W). Figure updated 11 April 2024.

Météo France rappelle qu'il n'y a pas de «relation forte entre le nombre de cyclones nommés sur l'ensemble du bassin et les impacts sur l'arc Antillais. Mais un seul cyclone suffit pour impacter fortement un territoire et laisser une trace de saison catastrophique ! »

Comment les ouragans sont nommés

Quels noms vont-ils porter cette année ?

Un phénomène est baptisé quand il atteint le stade de tempête. Les noms sont attribués par ordre alphabétique à partir d'une liste préétablie par des services de l'organisation mondiale de météorologie de la région concernée (en ce qui nous concerne Caraïbe, Amérique du Nord et centrale), puis approuvée par les organismes régionaux compétents lors de leurs sessions annuelles ou biennales.

Six listes ont été constituées comprenant vingt et un prénoms chacune. Elles sont reprises cycliquement tous les six ans, la liste de 2024 était celle de 2018.

Les prénoms masculins et féminins alternent, en sachant que les Q, U, X, Y et Z ne sont pas utilisés car il est difficile de trouver des prénoms.

Jusqu'en 2021, lorsque la liste des noms était épuisée, les prévisionnistes avaient recours à des noms issus de l'alphabet grec. Cela s'est produit en 2005 et 2020. En 2021, un nouveau système a été mis en place avec l'établissement d'une liste de noms classiques dits complémentaires. Cette liste ne change pas d'une année à l'autre.

«Si un cyclone a engendré de nombreuses victimes et/ou provoqué d'importants dégâts, son prénom est retiré de la liste par le comité des ouragans de la région. Il est alors remplacé par un autre du même genre, débutant par la même lettre et si possible de la même origine linguistique (anglophone, hispanophone, francophone)», explique Météo France. Depuis 1953, année où le système actuel a été mis en place, quatre-vingt-seize noms ont été supprimés des listes utilisées pour le bassin atlantique.

Les noms en 2024

Alberto	Leslie
Beryl	Milton
Chris	Nadine
Debby	Oscar
Ernesto	Patty
Francine	Rafael
Gordon	Sara
Helene	Tony
Isaac	Valerie
Joyce	William
Kirk	

Les noms supplémentaires

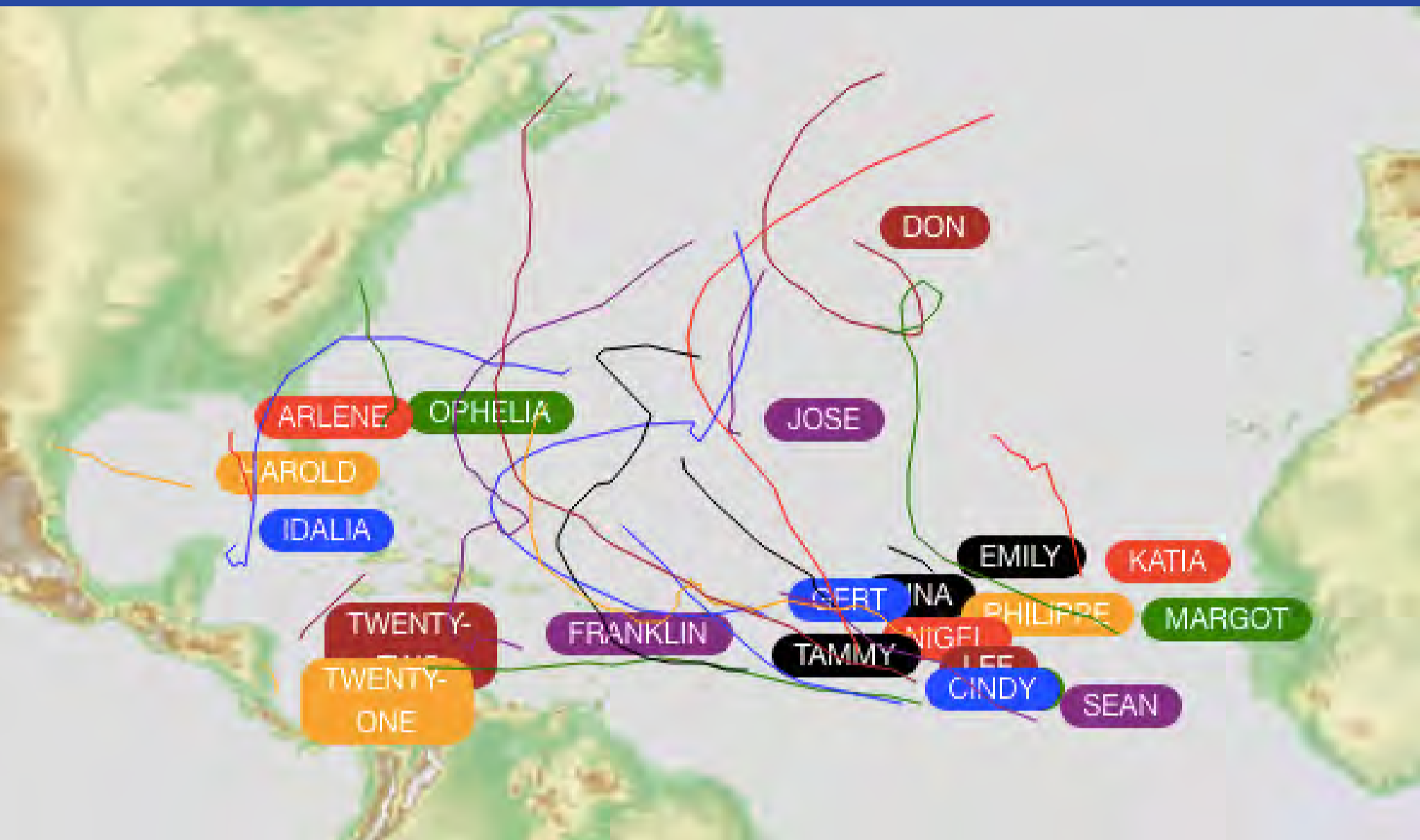
Adria	Heath	Orlanda
Braylen	Isla	Pax
Caridad	Jacobus	Ronin
Deshawn	Kenzie	Sophie
Emery	Lucio	Tayshaun
Foster	Makayla	Vivinia
Gemma	Nolan	Will

Les noms retirés au cours des dix dernières années

2014	aucun
2015	Erika, Joaquin
2016	Matthew, Otto
2017	Harvey, Irma, Maria, Nate
2018	Florence, Michael
2019	Dorian
2020	Laura, Eta, Iota
2021	Ida
2022	Fiona, Ian
2023	aucun

Saison 2023

une activité supérieure à la normale



La saison 2023 avait été annoncée active et supérieure à la normale et elle l'a été. L'activité a débuté dès le premier jour, le 1^{er} juin. Trois systèmes ont été nommés au cours du mois, «*ce qui a fait de juin un mois exceptionnellement actif. Il faut remonter à 1968 pour trouver trois systèmes nommés au mois de juin*», commente Météo France. Et d'ajouter : «*ce qui est également exceptionnel, et c'est même inédit, c'était la formation de systèmes à l'est des Antilles (Bret et Cindy) en juin, rendue possible par les températures de surface de la mer très chaudes*».

Juillet a été plus calme. Août a été une «*période plutôt statistiquement classique*», l'activité «*a repris de l'ampleur, et [s'est maintenue] de façon quasi-continue jusqu'à la fin du mois d'octobre*».

20 phénomènes tropicaux ont été nommés

1 dépression tropicale
12 tempêtes tropicales
7 ouragans dont 3 majeurs

Deux phénomènes marquants sur la région

Selon Météo France, Idalia aura été «*le système le plus impactant*». «*Son passage sur le golfe du Mexique, là où les températures de la mer étaient parmi les plus fortes, et surtout nettement plus élevées que les normales, lui a permis de s'intensifier très rapidement pour atteindre la catégorie 4 de l'ouragan* », explique Météo France.

Autre phénomène intense de la saison, Lee. C'est le quatrième ouragan après Hugo en 1989, Irma et Maria en 2017, à atteindre la catégorie 5 à l'est des Antilles. Lee n'a pas impacté les terres.

Saison 2023

une activité supérieure à la normale

Trois phénomènes ont concerné les îles françaises

Bret

Une onde tropicale forte s'est progressivement intensifiée et s'est transformée en tempête tropicale à 2 000 kilomètres à l'est des Antilles. Bret a menacé directement la Martinique lors de son approche de l'arc avant de tourner vers le sud-ouest et d'impacter Saint-Vincent.

Philippe

Il s'est formé peu après l'archipel du Cap Vert et est resté au stade de tempête tropicale. «*Quelques jours avant son approche de l'arc antillais, Philippe s'est retrouvé à proximité d'un autre phénomène (Rina) qui a grandement perturbé sa trajectoire. Les interactions entre les deux systèmes ont complexifié la gestion de Philippe, et la remontée attendue vers le nord a été très retardée*», explique Météo France.

Le système a circulé sur l'île de Barbuda et à proximité immédiate de Saint-Martin et Saint-Barthélemy mais c'est surtout la Guadeloupe qui a fortement été touchée par de fortes pluies dans la soirée

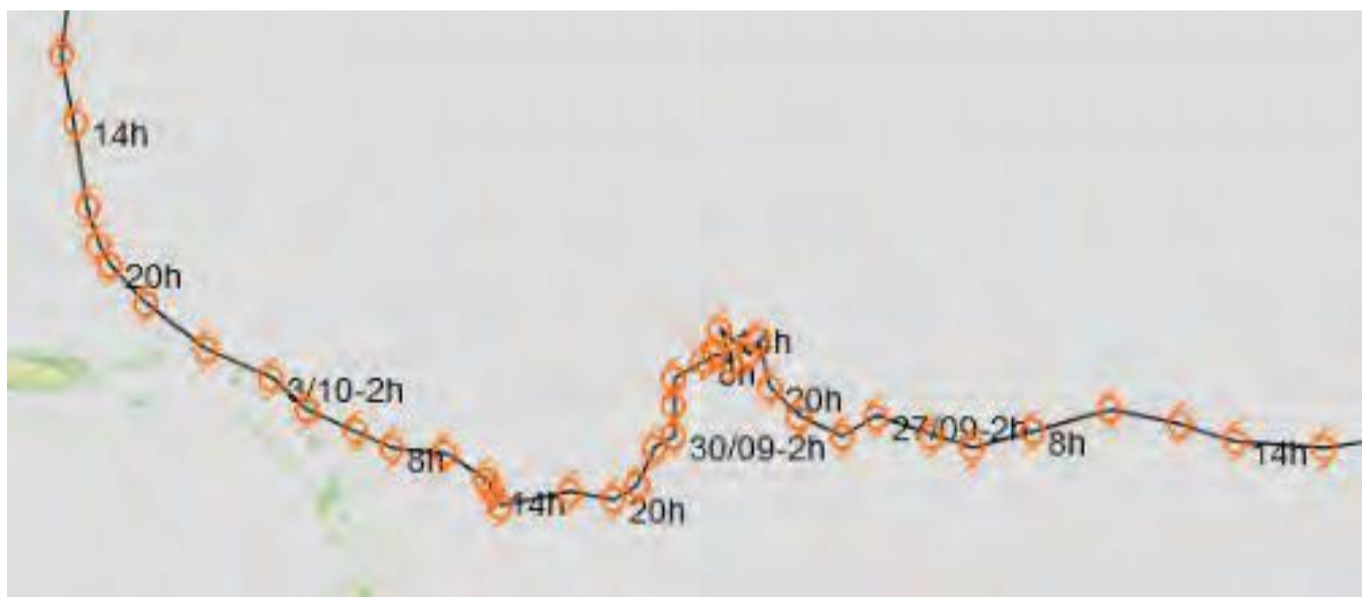
du 2 octobre. «*En trois heures, ce sont des valeurs voisines de 300 mm qui sont mesurées ou estimées sur les communes de Vieux-fort et des Saintes*», rapporte Météo France.

A Saint-Martin et St Barthélemy, le 3 octobre, les cumuls de pluies ont avoisiné les 35 mm en 1 h et jusqu'à 85 mm en 12 h. Les deux îles françaises avaient été placées en vigilance orange pour fortes pluies et orages, vent fort, vagues et submersions.

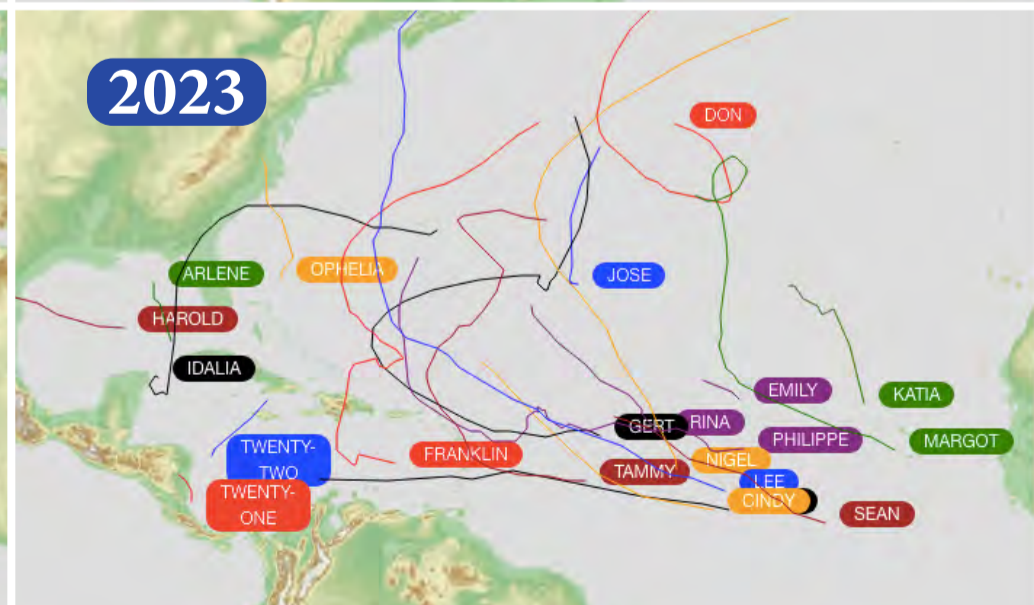
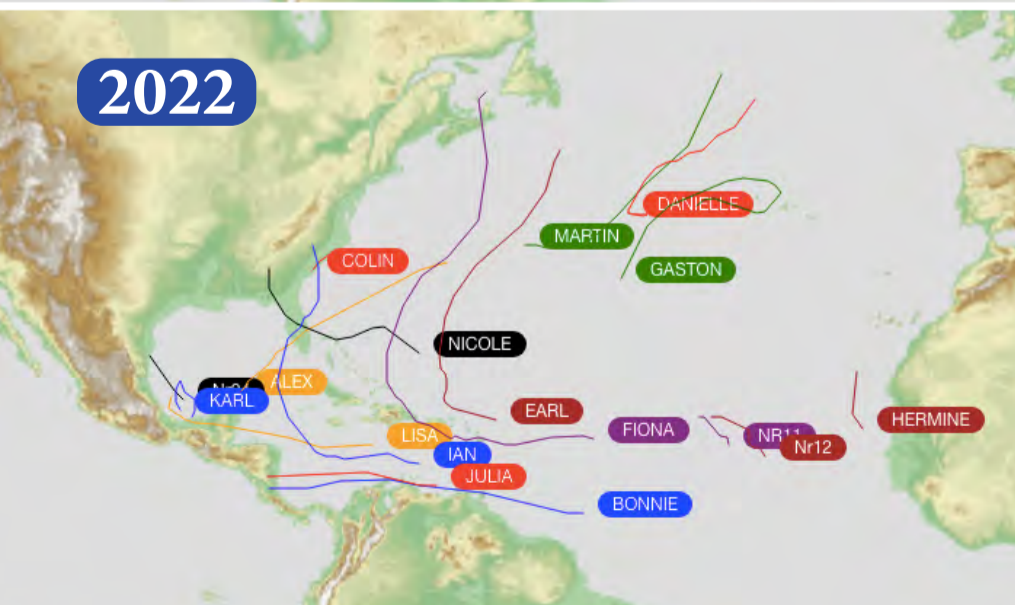
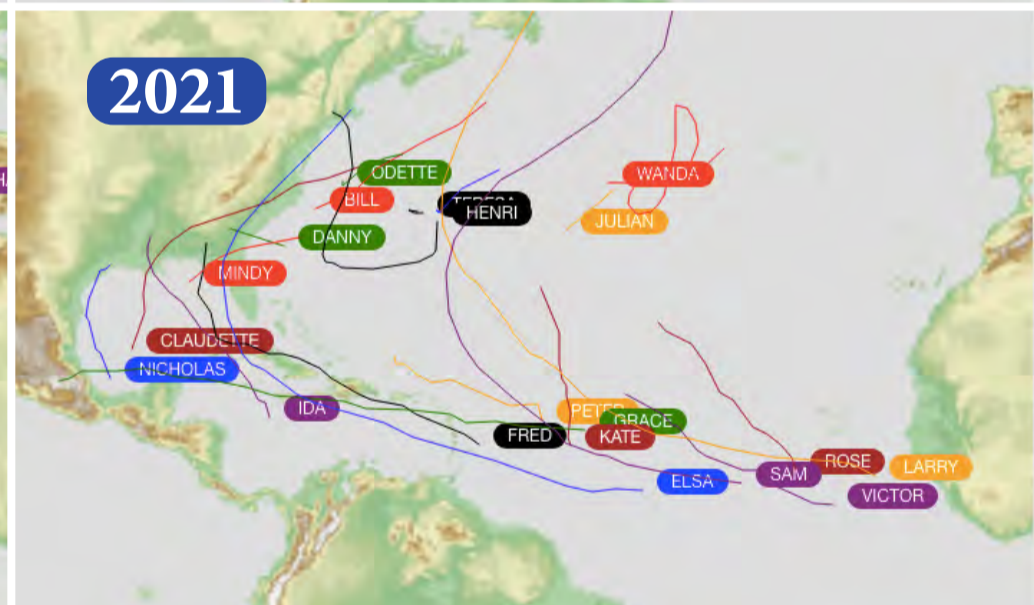
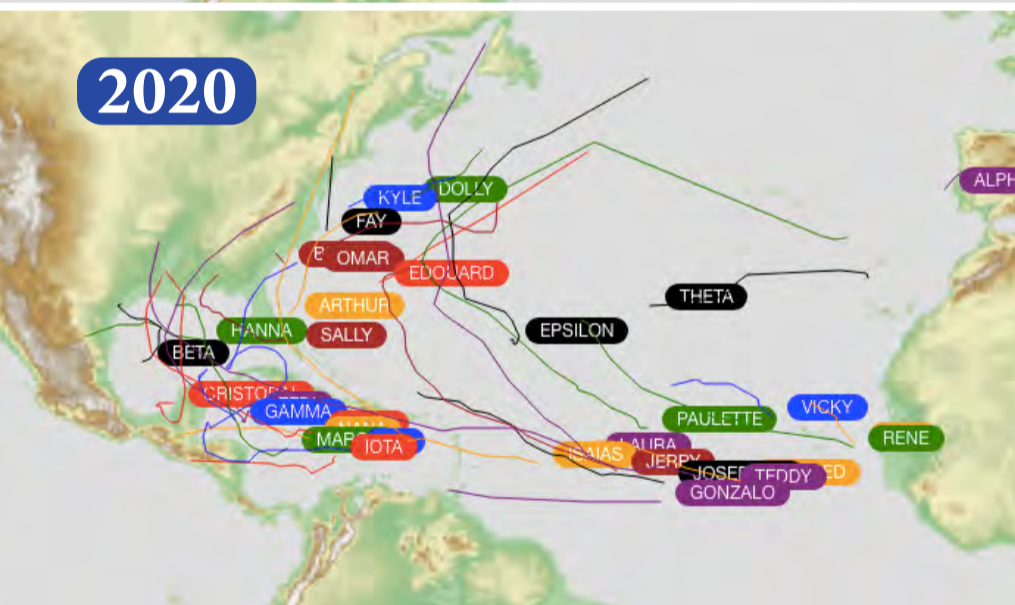
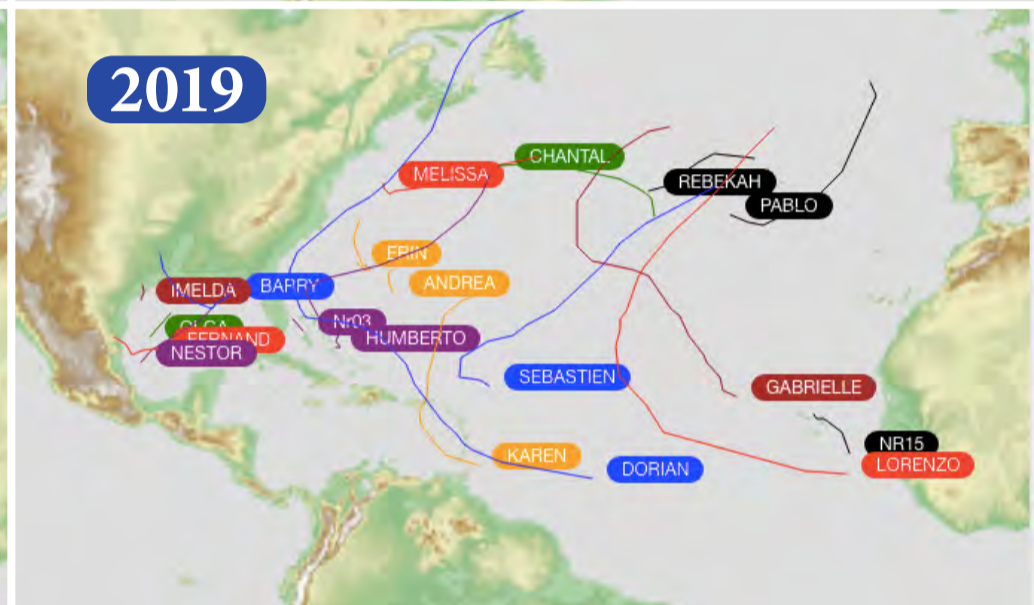
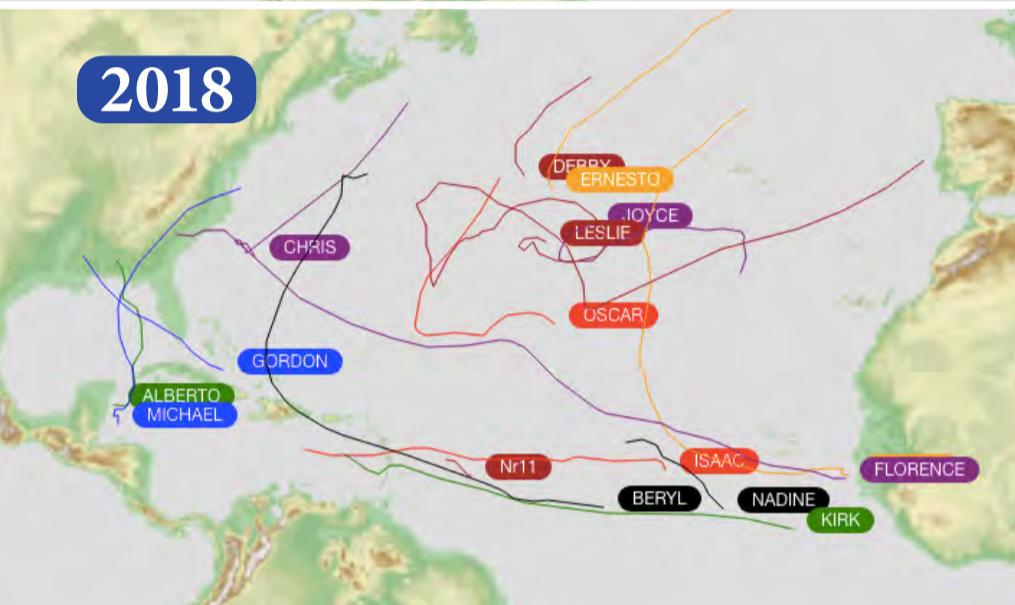
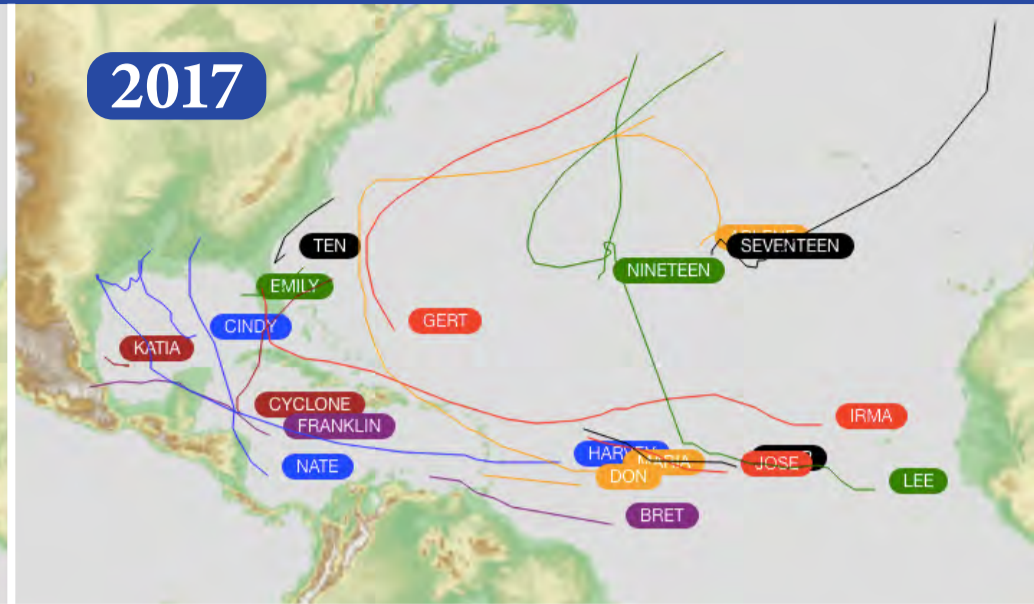
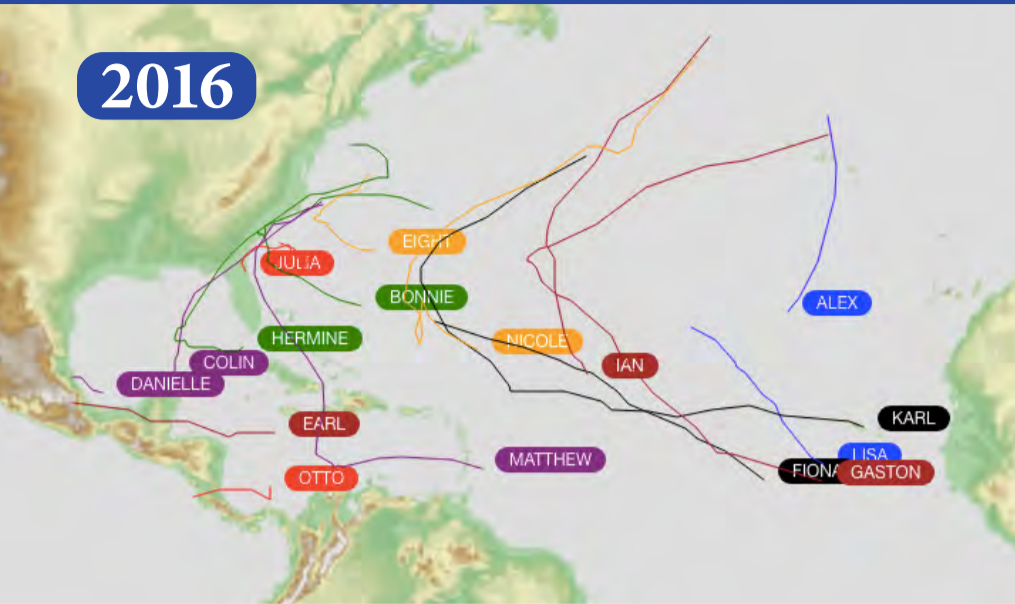
Tammy

Tammy a été un ouragan de catégorie 1. Son centre est passé à 65 kilomètres à l'est de la Martinique, a traversé la Désirade et a fortement impacté la Guadeloupe qui a été placée en vigilance violette.

Menacées, St-Martin et St Barthélemy ont été moins impactées que prévu lors du passage de Tammy entre le 21 octobre et le 23 octobre. La vigilance rouge avait été déclenchée. 94 mm de pluie à Grand-Case et 85 mm à Marigot avaient été relevés.



Anciennes trajectoires cyclones 2016 à 2023



MAGAZINE DIGITAL GRATUIT

Irma

6 septembre 2017

1 an après




Cliquez ici pour télécharger
le magazine

LES MESURES DE PROTECTION DE LA POPULATION



cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

- page 19 **Le mot du préfet Vincent Berton**
- page 20 **Le mot du président Louis Mussington**
- page 21 **Les niveaux d'alerte cyclonique**
- page 22 **Consignes en cas de cyclone**
- pages 23 et 24 **Alerte à la population :
les rôles de la préfecture et de la Collectivité**
- page 25 **Préparons-nous !**
- page 26 **Recevoir l'alerte**
- page 27 **Sept abris cycloniques
à la disposition de la population**
- pages 28 et 29 **Les abris cycloniques
géolocalisés** 
- page 30 **Consignes d'utilisation d'un abri sûr**



Avoir **la Fibre** sportive.

190€⁽¹⁾
de remise
sur Livebox Infini

Offres avec engagement de 12 mois soumises à conditions valables aux Antilles-Guyane françaises à partir du 06/06/2024, réservées aux particuliers, sous réserve d'éligibilité technique. Détails et conditions sur [orangecaraibe.com](https://www.orangecaraibe.com)

(1) Réduction tarifaire de -30€/mois pendant 3 mois valable à partir du 01/02/2024 pour toute souscription à une offre Livebox Infini Fibre (hors Open), réservée aux nouveaux clients Internet Orange. Offre Livebox Infini Fibre à 54,90€/mois hors réduction. Les offres xDSL ne sont plus commercialisées dans les zones Fibre. Offre différée de remboursement d'une valeur de 100€ valable pour toute souscription entre le 06/06/2024 et le 21/08/2024 à une offre Livebox Essentiel ou Livebox Infini en xDSL ou Fibre (hors Open), réservée aux nouveaux clients Internet Orange et pour toute migration d'une offre ADSL vers Fibre. Un seul remboursement par abonnement à une offre Internet xDSL ou Fibre Orange. Formulaire de remboursement et pièces justificatives à envoyer par internet avant le 21/10/2024 minuit, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

06/24 © Orange – S.A au capital de 10 640 226 396 € - Siège Social : 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre.



Le mot du préfet Vincent Berton



(crédit photo : préfecture)

Ce mois de juin marque le début de la période cyclonique 2024, il est impératif de rappeler que notre sécurité collective repose sur une préparation minutieuse et une vigilance constante. Anticiper, bien se préparer et se protéger efficacement sont les clés pour limiter les dommages aux personnes et aux biens.

Dès à présent, il est essentiel de faire des réserves en achetant de l'eau, des biscuits, une radio et des chargeurs solaires par exemple, pour rester informé en cas de coupure électrique. Protégez vos documents importants dans des boîtes étanches. Nettoyez les abords de vos habitations, coupez les branches dangereuses et éliminez les matériaux susceptibles de s'envoler ou de boucher les canaux d'évacuation.

Les médias jouent un rôle crucial lors des phénomènes cycloniques. Restez informés en suivant les bulletins météorologiques et les annonces des autorités. Avant l'arrivée d'un cyclone, adoptez les comportements appropriés selon l'intensité de l'événement. Pendant le cyclone, suivez l'évolution de la situation pour ajuster vos actions en conséquence.

La Préfecture s'engage à fournir des informations régulières tout au long de la crise, aux médias notamment par le biais des radios conventionnées, et sur sa page Facebook pour garantir la diffusion d'informations fiables et actualisées.

L'expérience passée montre que la solidarité et la préparation de chacun renforcent la résilience de notre communauté. En sécurisant vos biens et en aidant vos voisins, vous contribuez à la sécurité collective. Les autorités locales et les services de secours sont prêts à intervenir, mais leur efficacité dépend aussi de votre coopération.

La saison cyclonique est une période que nous devons aborder ensemble, avec unité, discipline et détermination. Restons solidaires et prêts. Chacun de nous est acteur de notre sécurité.

Le mot du président Louis Mussington



(crédit photo : COM)

Nous entrons à compter du 1er juin dans la saison cyclonique qui s'achèvera le 30 novembre. Comme chaque année, la collectivité se prépare et demande à la population d'en faire autant.

La direction des risques majeurs se charge de déployer les actions de prévention et les outils et procédures utiles en gestion de crise. Ces préparatifs se font en lien avec les services de l'Etat, de manière

à travailler main dans la main. Je précise qu'en cas d'alerte cyclonique, le préfet dirige le plan ORSEC.

En ma qualité de président, je suis très attentif aux préparatifs de la saison cyclonique et je m'assure que toutes les procédures sont à jour et les moyens disponibles. Je précise que les élus territoriaux sont pleinement mobilisés à mes côtés, au service de l'intérêt général.

À la population, je demande d'être à l'écoute des informations diffusées par les autorités avec l'aide des médias, dès le mois de juin. Je pense en particulier aux personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite, qui auront besoin d'aide et que la collectivité va répertorier ces prochains jours. Je pense aussi aux propriétaires de bateau qui doivent se mettre en sécurité, et aux primo arrivants qui doivent s'intéresser à ce type d'événements météorologiques.

Une bonne préparation en amont du pic de la saison est primordiale.

En période cyclonique, chacun doit s'impliquer et faire sa part de nettoyage, de préparatifs, d'évacuation des déchets, stocks d'eau, de nourriture ou encore de matériel.

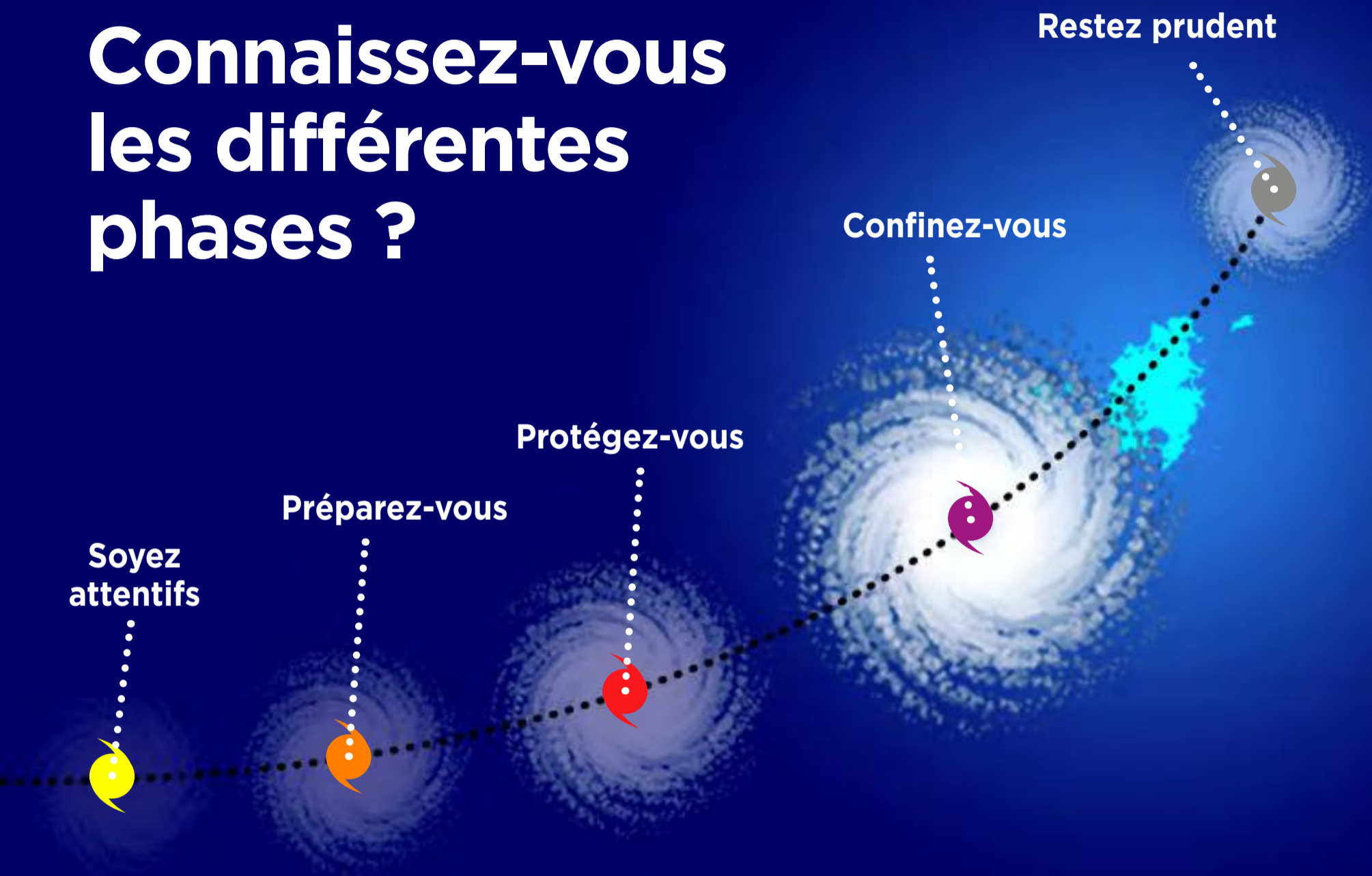
Je compte sur chaque habitant de ce territoire pour prendre la mesure des choses à prévoir lorsqu'on vit dans une zone cyclonique, et agir en conséquence pour être prêt le moment venu. Cela est à mes yeux essentiel!

Soyons donc attentifs, mobilisés et préparés.

Je compte sur vous!

Les niveaux d'alerte cyclonique

Connaissez-vous les différentes phases ?



JAUNE

Soyez attentifs

Dangers imprécis ou effet limités

Phase vigilance

ORANGE

Préparez-vous

Danger plausible effet modérés

Phase Pré-Alerte

24 à 36h avant vents forts

ROUGE

Protégez-vous

Danger probable effets importants

Alerte

6 à 12h avant vents forts

déconseillé de sortir

VIOLET

Confinez-vous

Danger certain effets majeur

CONFINEMENT

INTERDICTION de sortir

GRIS

Restez prudent

Dangers écarté ou atténué

Phase de secours

levée de confinement

Consignes en cas de cyclone

En France plusieurs systèmes d'alertes sont en place pour prévenir les populations de l'arrivée prochaine d'un phénomène météorologique (orage, inondations, etc.).

Les Antilles disposent de leur propre système qui identifie le danger par un code couleur (jaune, orange, rouge, violet, gris). Ce code couleur est le même quelque soit le phénomène (cyclone, fortes pluies, houle). En revanche, selon le phénomène un pictogramme est utilisé. A chaque couleur correspond un danger.

POUR LA VIGILANCE CYCLONIQUE, LES MESURES À SUIVRE SONT LES SUIVANTES :

NIVEAU « JAUNE »

- Rester vigilant et se tenir informé de l'évolution du phénomène.
- Vérifier les réserves alimentaires et matérielles (bougies, radio, piles, médicaments...).
- Eviter d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau.
- Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.

NIVEAU « ORANGE »

- Ecouter les bulletins météo et les consignes diffusées.
- Préparer et consolider les habitations.
- Protéger les embarcations nautiques.
- Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, échafaudages...).
- Démontez les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.

NIVEAU « ROUGE »

- Rester à l'écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités.
- **REJOINDRE VOTRE HABITATION OU UN ABRI SÛR.**
- Préparer la pièce la plus sûre pour vous y réfugier durant l'événement.
- Eviter tous déplacements.
- Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile.
- Protéger votre habitation, fermer toutes les ouvertures et issues.
- Rentrer les animaux.

NIVEAU « VIOLET »

- Rester à l'écoute des conditions météo et respecter les consignes des autorités.
- Rester à l'abri et **NE SORTIR SOUS AUCUN PRÉTEXTE.**
- Se réfugier dans la pièce la plus sûre de votre habitation.
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité.
- Interdiction de circuler à pied ou en voiture.
- Ne pas utiliser de feu à flamme nue.

NIVEAU « GRIS »

- Se tenir informé de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île.
- Rester prudent en sortant de l'endroit où vous étiez.
- Essayer d'établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent.
- Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles.
- Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE.



instructions in English [click here](#)

Alerte à la population : les rôles de la préfecture et de la Collectivité

L'alerte cyclonique est un ensemble de mesures de sécurité civile visant à protéger les personnes et les biens menacés par un cyclone. Elle a pour unique objet d'appeler la population à adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Le préfet est le directeur des opérations et du plan Orsec



Il reçoit la menace météorologique et diffuse l'alerte à trois niveaux : aux acteurs de la gestion de la crise, à la collectivité et à la population.

Il est le directeur des opérations.



Il dirige et coordonne les actions de tous les intervenants et mobilise les moyens publics et privés sur le territoire. Il assure et organise la communication en informant les niveaux administratifs supérieurs, notamment la cellule interministérielle de crise à Paris.



Il décide du passage en telle vigilance sur les conseils scientifiques de Météo France, puis Météo France diffuse le message relayé ensuite par l'ensemble des autorités à la population et aux médias.

Il dirige par ailleurs le dispositif d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile. Le programme Orsec réunit l'ensemble des secours (pompiers, samu, gendarmes, etc.) et est toujours placé sous la direction unique du préfet du territoire sauf si l'événement a lieu à une plus grande échelle.



Dans ce cas, Orsec est déployé au niveau maritime et zonal (regroupant plusieurs régions) et placé sous l'autorité du préfet de zone. Pour nos territoires, le préfet de zone est le préfet de Martinique.

Durant un phénomène, la préfecture et la Collectivité activeront leur propre centre opérationnel, celui de l'Etat se trouve en préfecture.

Alerte à la population : les rôles de la préfecture et de la Collectivité

LA COLLECTIVITÉ AGIT SELON UN PLAN TERRITORIAL DE SAUVEGARDE (PTS)

Selon le code général des collectivités territoriales, elle doit :

- mettre en œuvre des mesures de protection des biens et des personnes,



- participer au maintien de l'ordre public,
- assister les sinistrés (hébergement, etc.),
- déblayer les routes, gérer les déchets,
- sécuriser les zones dangereuses,
- interdire la baignade en cas de danger, etc.

designed by @pch.vector - @freepik - Freepik.com

Pour gérer de manière efficace la crise, la Collectivité s'est dotée d'un plan territorial de sauvegarde (PTS) en mars 2020. «C'est le maillon local de la sécurité civile. C'est un outil complémentaire et compatible au plan Orsec et renforce donc l'organisation générale des secours », explique la Collectivité.

Le PTS est déclenché par le président de la COM.

Le plan territorial de sauvegarde définit l'organisation des équipes opérationnelles de la COM «pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus». Les équipes opérationnelles sont réparties en plusieurs groupes : la cellule opérationnelle, le poste de commandement, l'équipe communication, les équipes d'intervention, l'équipe logistique, l'équipe juridique et financière, l'équipe administrative.



Pour aller plus loin

Le code de l'environnement impose aux communes d'élaborer leur document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) ou document d'information territorial pour la COM de Saint-Martin (Ditrim). Il a pour objectif d'informer sur les risques, naturels et technologiques, présents sur le territoire et de sensibiliser sur les conduites à tenir pour la sécurité des habitants.

[POUR LE CONSULTER : CLIQUER ICI.](#)





instructions in English [click here](#)



Nettoyez, sécuriser les abords de la maison, de votre jardin, élaguez les arbres situés à proximité.



Évacuez les gros encombrants (tôles, planches, ferraille) qui pourraient devenir des projectiles dangereux lors de vents forts.

Vérifiez et si besoin consolidez la toiture de votre maison, l'accrochage des tôles (remplacer ou ajouter des vis tous les 50 cm).



Vérifier les volets en absence desquels prévoyez des protections de contreplaqué pour protéger vos fenêtres et baies vitrées.

Consolidez la maison au niveau de ses issues (portes, fenêtres).



Veillez au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (chenaux, gouttières).

Si vous vivez dans une zone inondable, veillez à préparer à l'avance un système de protection qui permettra d'atténuer la pénétration de l'eau dans votre habitation (plaques en métal, sacs de sable, silicone).

Désignez une pièce sûre, sans fenêtre ou porte qui donne sur l'extérieur au cas où votre maison venait à être fragilisée.



Organisez le cas échéant votre évacuation. Choisissez la maison d'un ami ou d'un membre de votre famille et parlez-lui en dès maintenant.



Constituez et stockez, en lieu sûr, une réserve alimentaire suffisante et de longue conservation : riz, conserves, sucre, huile, biscuits... de la nourriture pour les animaux et le bébé.



Vérifiez vos assurances (habitation, voiture...).



Prévoyez une réserve d'eau potable pour la famille pour plusieurs jours (au moins 10 litres par personne).



Stockez en un lieu défini et accessible les équipements et outils susceptibles d'être utilisés après un cyclone : hache, scie, clous, marteaux, bâches, contreplaqués...



Prévoyez un poste de radio, des lampes électriques avec une réserve de piles voire même un groupe électrogène avec une petite réserve de carburant.



Disposez d'une trousse de premier secours : pansements, désinfectant, coton hydrophile, compresses, sparadrap... et vos médicaments si vous suivez un traitement médical.

Se préparer, c'est se protéger !

Assurez-vous que vous et votre entourage connaissez bien les consignes de sécurité.


Recevoir l'alerte

La COM envoie des SMS

La Collectivité a créé en 2018 un nouveau système d'alerte via SMS. En cas d'événement majeur, la COM envoie aux personnes un message d'alerte et les consignes à suivre.

Conformément à la loi, c'est au citoyen de faire la démarche d'inscription. Il doit ainsi remplir le formulaire en ligne sur le site de la COM (nom, prénom, quartier, numéro de mobile) et ne pas oublier de cocher la case autorisant la COM à envoyer un message sur son téléphone portable.

Suivez les vigilances sur Soualiga Post.com

En cas de formation d'un phénomène, un article est rédigé à partir des informations émanant du National Hurricane Center (NHC) et Météo France. L'article est accessible sur le site soualigapost.com, son lien est partagé sur la page  @SoualigaPost.SXM

Les vigilances sont publiées sur le site et sur la page Facebook. L'alerte cyclonique est aussi mise en photo de couverture pour davantage de visibilité.

En cas de développement majeur, notre rédaction envoie une newsletter Breakingnews spéciale par email aux personnes qui se sont abonnées au service sur la page d'accueil du site.



 instructions in English
[click here](#)

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous pouvez vous désabonner à tout moment de ce service public, en envoyant votre demande par mail, à la Direction de la Tranquillité Publique et de la Prévention des Risques Majeurs - Rue Jean-Jacques Fayel, Concordia : sms-alerte@com-saint-martin.fr

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Abonnez-vous
à **l'ALERTE SMS**
de la Collectivité
pour recevoir
les vigilances *en temps réel* !

Les informations recueillies vous permettent de recevoir une **alerte immédiate** en cas d'évènement naturel (*ouragan - séisme - tsunami, etc.*) de la Collectivité de Saint-Martin.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DISPONIBLE :

par QRcode



ou directement sur
le site de la collectivité

<http://www.com-saint-martin.fr/alerte-sms.html>



Sept abris cycloniques à la disposition de la population

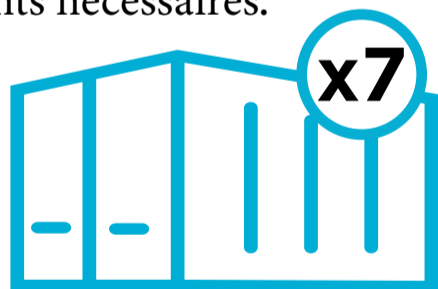
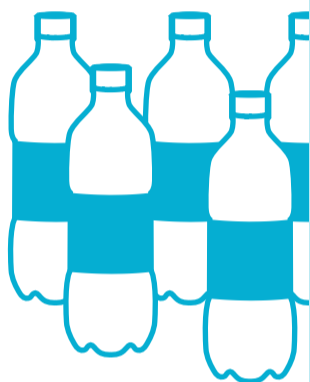


1500 places

La Collectivité dispose de **sept sites** capables d'accueillir la population en cas de cyclone ; ces sites dits abris cycloniques ont une capacité totale de 1 500 places et sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ils ouvrent dès le déclenchement de l'**ALERTE ROUGE**.

Autonomie

Chaque abri a «**une autonomie complète**» et peut assurer la survie de cent personnes pendant 96 heures. La COM commande sept conteneurs d'urgence, qui sont installés à proximité de chaque abri au moment du déclenchement de l'alerte rouge ; chaque conteneur comprend des denrées et autres équipements nécessaires.



Comment s'y rendre

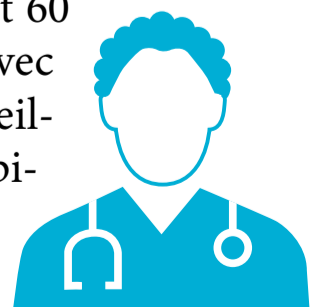


Les résidents qui ne se sentent pas en sécurité chez eux peuvent aller par leurs propres moyens dans l'abri le plus proche de chez eux. Sinon, ils peuvent emprunter le **bus mis à disposition par la COM**. Celle-ci sélectionne en amont une entreprise selon la procédure des marchés publics, pour intervenir en cas de besoin. Les lieux de rassemblement et de ramassage sont prédéfinis. Après l'ouragan, les personnes seront ramenées aux mêmes endroits.

L'objectif de la COM est de disposer à moyen terme d'une capacité d'accueil de 3 000 places. **Trois nouveaux abris seront prochainement opérationnels** au sein des collèges 600 et 900 à Quartier d'Orléans et à la Savane ainsi que dans le bâtiment de la médiathèque à Concordia.



Celui de la **médiathèque devrait être médicalisé**. Deux espaces y sont prévus au rez de chaussée : un abri dit classique et un abri médicalisé dont les capacités d'accueil respectives sont de 270 et 60 places. Conçu en concertation avec les médecins de l'hôpital, il accueillera les personnes qui sont hospitalisées à domicile notamment.



Les abris cycloniques

Où et comment y aller

La COM met à disposition sept abris et un service de transport pour s'y rendre. Retrouvez la localisation des abris et des points de rassemblement pour bénéficier du transport.

RETROUVER LES POINTS GPS DES SITES
EN CLIQUANT SUR LES PHOTOS



SECTEURS DES TERRES BASSES À MORNE VALOIS :

3 abris d'une capacité totale de 580 personnes



abris n°
1

Ecole Evelina Halley

(Rue Jean-Luc Hamlet, Concordia)

210 personnes



abris n°
2

Ecole Hervé Williams

(Route du Spring, Concordia)

170 personnes



abris n°
3

Ecole Emile Choisy

(Rue Leopold Mingau, Concordia)

200 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau du **parking de l'ancien centre culturel de Sandy Ground** ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'un des trois abris à Marigot.



SECTEURS DE CRIPPLE GATE À RAMBAUD



abris n°
4

Ecole Marie-Antoinette Richards

(Rambaud)

100 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau de **Mon rêve** ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'abri à l'école Marie-Antoinette Richards.



[CONSULTER LA CARTE CLIQUEZ ICI](#)

Les abris cycloniques



RETROUVER LES POINTS GPS
DES SITES



EN CLIQUANT
SUR LES PHOTOS

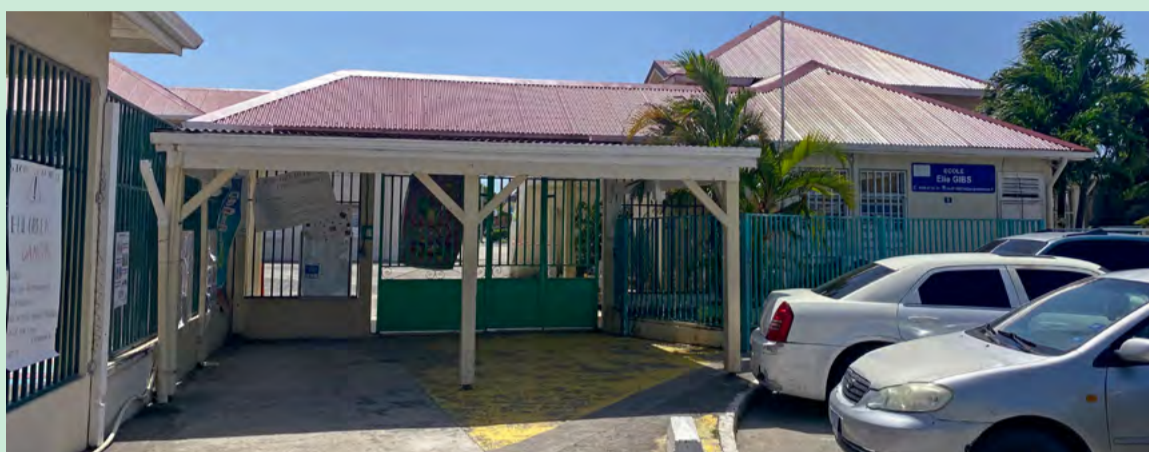
SECTEURS DE LA SAVANNE À LA BAIE ORIENTALE



abris n°
5

Cité scolaire
(La Savane, Grand Case)

360 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau de l'**école Elie Gibs** ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'abri à la cité scolaire.

SECTEURS DE ANSE MARCEL À CUL DE SAC



abris n°
6

ASMT
(Privilège, Anse Marcel)

200 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau de l'**ex supérette Cocci Market** sur la route de Cul de Sac ; les personnes seront ensuite redirigées vers l'abri à la cité scolaire.

SECTEURS DE QUARTIER D'ORLÉANS À OYSTER POND



abris n°
7

Ecole Clair Saint-Maximin
(Rue Corossol, Quartier d'Orléans)

260 personnes



Le point de rencontre se trouve au niveau des **terrains de tennis** ; les personnes seront ensuite redirigées vers les abris à l'école Clair Saint-Maximin et la cité scolaire.

[CONSULTER LA CARTE CLIQUEZ ICI](#)

Les abris cycloniques

CONSIGNES D'UTILISATION D'UN ABRI SÛR

Si vous prévoyez d'occuper un abri sûr vous devez :

Vous munir de quelques provisions telles que :

- briques de jus et/ou de lait
- pain, biscottes, biscuits
- barres énergétiques, barres de chocolat...

Vous munir de matériels utiles tels que :

- effets personnels (nécessaire de toilette, serviette, rechange, couverts...)
- draps ou couvertures
- une trousse de secours
- lampe de poche et transistor à piles

Penser à amener :

- vos pièces d'identité
- vos documents importants
- vos médicaments et la prescription en cas de traitement médical en cours
- votre carnet de santé et/ou de vaccination

Si vous avez des enfants en bas âge prévoir tout le nécessaire :

- alimentaire (lait, biberon, petits pots...)
- de confort (cuvette en plastique, produits de toilette, change...)
- médical (traitement en cours d'urgence)

Si vous suivez un traitement médical lourd ou si vous avez des problèmes de santé importants :

- vous rapprocher de votre médecin traitant ou de l'hôpital qui jugera de la conduite à tenir

Lorsque vous quittez votre domicile :

- prévenir vos voisins, famille et amis de votre destination
- sécuriser au mieux votre logement (couper l'électricité et le gaz, rentrer les objets mobiles...)



 instructions in English
[click here](#)

Attention



Dans un abri sûr :

- les règles de vie en société **sont de rigueur** (civisme, hygiène, convivialité, respect de l'autre)
- l'alcool et le tabac **sont interdits**
- l'usage de feu, d'armes ou d'objets tranchants est **à proscrire**
- le confinement est **obligatoire** et s'applique à tous
- les responsables désignés par la Collectivité sont les **seuls interlocuteurs** du Poste de Commandement
- la présence d'agents de Police Territoriale sera envisagée pour le **bon ordre** et la **sécurité**



JE PROTÈGE MA MAISON



cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

page 32

Que dois-je faire au début de la saison cyclonique ?

pages 36 et 37

Locataire - propriétaire : les responsabilités de chacun

pages 42 et 44

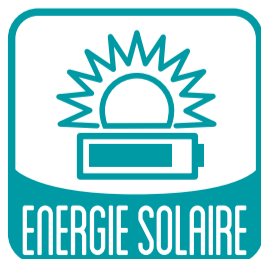
Que couvre l'assurance habitation d'un particulier ?

page 46

Comment élaguer un arbre proche d'un fil électrique

consultez les
CONSEILS DES PRO...

cliquez
sur l'icône



SXM DOMOTIQUE
by NEW MEDIA CONCEPTS



EMOTION
CARIBBEAN REAL ESTATE



Allianz



Jardinia
SAINT MARTIN F.W.I.

Que dois-je faire au début de la saison cyclonique ?

Élaguez les branches d'arbres situées trop près de votre maison et pouvant céder à de fortes rafales de vent

Toutes vos toitures en tôles ondulées doivent être vérifiées et solidement fixées

Vérifiez vos équipements solaires

Retirez vos antennes de télévision

Nettoyez vos gouttières et débouchez si nécessaire les tuyaux d'évacuation d'eau non protégés

Prévoyez la protection de vos baies vitrées par des panneaux de bois amovibles

Haubanez vos toitures et vos pergolas

Vérifiez et consolidez les grillages, rambardes, portails qui délimitent votre terrain

énergie solaire

Les cyclones représentent une menace sérieuse pour les installations photovoltaïques, qui peuvent être endommagées par des vents violents, des débris volants et des fortes précipitations.

Si le démontage des installations photovoltaïques avant un cyclone n'est pas possible, il est crucial de prendre des mesures pour minimiser les risques de dommages. Voici quelques recommandations pour sécuriser les panneaux solaires en place :

INSPECTION ET MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Inspection des panneaux solaires :

Vérifiez tous les panneaux pour déceler des fissures, des fixations desserrées ou des signes de détérioration.

Nettoyage : Assurez-vous que les panneaux sont propres, car la saleté et les débris peuvent réduire leur efficacité et causer des dommages supplémentaires.

Évaluation des structures de montage : Examinez les structures de montage pour vous assurer qu'elles sont solidement ancrées et en bon état.

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION

Ancrage des structures : Utilisez des ancrages supplémentaires pour renforcer les structures de montage des panneaux solaires, particulièrement dans les zones sujettes à des vents violents.

Protection contre les débris : Installez des barrières ou des filets pour protéger les panneaux des débris volants.

Réduction de la surface exposée : Dans la mesure du possible, inclinez les panneaux de manière à réduire la surface exposée aux vents dominants.

suite en page suivante



FAIRE APPEL À DES PERSONNES QUALIFIÉES PAR DES ORGANISMES RECONNUS EST ESSENTIEL POUR LA GESTION EFFICACE ET SÉCURISÉE DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES.

énergie solaire

PROTECTION DES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

Boîtes de jonction et onduleurs :

Assurez-vous que tous les composants électriques, y compris les boîtes de jonction et les onduleurs, sont bien protégés et étanches.

Déconnexion des systèmes :

Déconnectez les systèmes photovoltaïques du réseau électrique pour éviter les surtensions et les dommages électriques.

Stockage des batteries : Si votre système comprend des batteries, assurez-vous qu'elles sont stockées dans un endroit sûr, sec et bien ventilé.

PLANIFICATION ET PRÉPARATION

Élaborer un plan d'urgence :

Ayez un plan d'urgence en place, incluant des instructions sur la déconnexion des systèmes et la protection des composants.

Coordination avec les autorités locales :

Restez informé des prévisions météorologiques et des instructions des autorités locales.

Documentation et assurance :

Prenez des photos de votre installation avant le cyclone pour des raisons d'assurance et documentez tous les équipements.

APRÈS LE CYCLONE

Inspection post-cyclone :

Une fois le cyclone passé, inspectez minutieusement l'installation pour évaluer les dommages.

Réparation et remise en état :

Effectuez les réparations nécessaires avant de reconnecter le système.

Évaluation des performances :

Testez les performances du système pour s'assurer qu'il fonctionne correctement.

Contactez votre spécialiste

SXM Domotique

06 90 13 70 70

Web : www.sxm-domotique.com



EN PRENANT CES MESURES PROACTIVES, VOUS POUVEZ RÉDUIRE LES RISQUES DE DOMMAGES À VOTRE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE ET ASSURER UNE REPRISE PLUS RAPIDE APRÈS UN CYCLONE.



SXM DOMOTIQUE

by **NEW MEDIA CONCEPTS**



INSTALLATION SOLAIRE

**Autoconsommation
ou avec batteries**

*Faites le plein
de soleil !*



QUELQUES ÉQUIPEMENTS...



Générateur solaire



Kit réfrigérateur solaire
+ 2 lampes à Led



Chauffe-eau 30L
Photovoltaïque



Pompe de piscine solaire



*Confiez-nous
votre projet !*



DES PROFESSIONNELS
QUALIFIÉS,
À VOTRE ÉCOUTE !

contact@sxmdomotique.com
www.sxmdomotique.com

0690 13 70 70

Locataire - propriétaire : les responsabilités de chacun

En louant un bien, un propriétaire a des devoirs et responsabilités de même que le locataire. Si le logement subit un sinistre lors du passage d'un cyclone, chacun doit accomplir des démarches.



Cela peut paraître évident mais ce n'est pas toujours mis en pratique à Saint-Martin : lorsqu'un propriétaire loue son bien à une personne, il doit rédiger un bail en bonne et due forme et le faire signer au locataire avant que celui-ci n'emménage.

En emménageant, le locataire a également l'obligation de souscrire une assurance logement et de fournir l'attestation au bailleur. Si vous pas-

sez par une agence immobilière, ce document est l'une des pièces demandées par le professionnel. Cette assurance couvre des dégâts que le locataire peut causer au logement ainsi que les dégâts causés à ses effets personnels par un sinistre, notamment un cyclone. Elle est indépendante de celle souscrite par le propriétaire, celle-ci couvre les dégâts causés au bâtiment en lui-même.



Pensez à télécharger ou à disposer facilement de vos dernières factures d'électricité, internet et eau. Ainsi, si le compteur est endommagé, vous retrouverez facilement votre numéro client, d'abonné pour faire une réclamation auprès des services compétents.

Si vous êtes en location et que les charges sont comprises dans le loyer, demandez ces renseignements au propriétaire.

Locataire - propriétaire : les responsabilités de chacun

Après un cyclone, le locataire doit faire une déclaration de sinistre auprès de sa compagnie d'assurance et en avertir le propriétaire qui doit également faire une déclaration de son côté. Concernant l'indemnisation, tout dépend du contrat d'assurance habitation souscrit par le locataire et le propriétaire pour son bien.

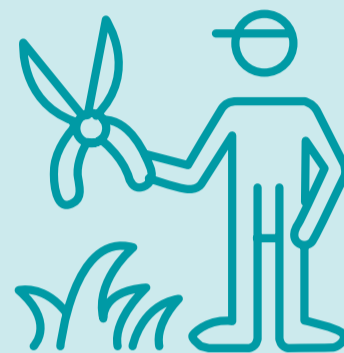
Enfin, si après un cyclone, seule une partie du logement est habitable, le locataire peut demander une réduction du loyer au propriétaire. Le montant est fixé par ce dernier.

Le propriétaire devra stipuler par écrit le nouveau montant du loyer et préciser la période durant laquelle cette réduction s'applique, dans un avenant au bail, document qui doit être signé par les deux parties.

Travaux d'entretien : qui fait quoi ?

Si un propriétaire loue un bien avec jardin, vous avez l'obligation d'assurer les gros travaux d'entretien. Si le locataire doit nettoyer les gouttières, il n'a en revanche pas l'obligation de s'assurer qu'elle soit bien fixée.

Concernant le jardin, la taille des arbres appartient au locataire mais l'élagage des arbres massifs appartient au propriétaire. Lors d'un cyclone mineur, si un arbre tombe dans votre jardin chez le voisin et endommage son véhicule ou autre bien, le propriétaire peut être tenu pour responsable.



cliquez sur l'icône

CONSEILS D'UN PRO...



Il est recommandé au locataire de prendre des photos de son logement et de ses effets et de les conserver dans un endroit sûr afin de pouvoir être efficace en cas de sinistre.



Il est conseillé de s'assurer que le propriétaire réalise les travaux d'entretien qui lui importent. Si le locataire doit effectuer les travaux d'entretien courant, les gros travaux d'entretien ne sont pas de son ressort.



En cas de gestion de son bien par une agence immobilière, le propriétaire est invité en début de saison cyclonique à faire le point avec celle-ci sur les éventuels travaux à réaliser.

Si vous habitez en copropriété, les co-propriétaires sont invités en début de saison cyclonique à faire le point avec leur syndic sur les éventuels travaux à réaliser pour s'assurer de la protection de leur résidence. Ils peuvent demander un rapport de ces interventions au syndic.

CONSEILS DE PRO...

immobilier

Locataire, propriétaire : check liste des points à vérifier

VOUS ÊTES LOCATAIRE D'UN LOGEMENT

Vous devez protéger vos biens et sécuriser les alentours de votre logement : rangez tout ce qui peut faire office de projectiles, assurez-vous que les évacuations d'eau extérieures sont dégagées des feuilles, racines, etc..

Préparez un kit de survie et le mettre en lieu sûr ([voir la liste des courses ici](#)).

Gardez outils et équipements utiles après le cyclone dans un endroit accessible et connu de tous : hache, scie, clous, marteaux, bâches, seaux, etc.

Consolidez les portes et fenêtres par des panneaux en bois cloués. Protégez les baies vitrées, fermez ensuite solidement toutes les issues.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT

Vous devez protéger l'habitat et les biens (toiture/volet), renforcer les structures de l'habitation.

Si la Collectivité et EDF prennent en main l'élagage de certains arbres sur la voie publique et à proximité des fils électriques, les



particuliers doivent se charger de l'élagage des arbres sur leur propriété.

Toutes les réparations importantes, notamment celles dues à la vétusté, à un vice de construction ou un cas de force majeure, sont à la charge du propriétaire.

En cas de doute sur les bons gestes, vous pouvez bien entendu interroger votre gestionnaire locatif Emotion Properties Management qui saura vous orienter.



CONSOLIDEZ LES PORTES
ET FENÊTRES PAR
DES PANNEAUX EN BOIS

Contactez votre spécialiste

Emotion Properties Management

Grand Case **0590 77 36 36** - Baie Orientale **0590 77 38 38**

email : contact@emotion-realestate.com

EMOTION

CARIBBEAN REAL ESTATE

BE PREPARED FOR THE

STORM SEASON

TRANSACTION - GESTION - SYNDIC - CONCIERGERIE

Nos équipes sont à votre disposition pour vous accompagner dans la préparation de la saison cyclonique et la concrétisation de vos projets immobiliers

**INFORMEZ-
VOUS**

CONTACT@EMOTION-REALESTATE.COM
+590 590 77 36 36 - GRAND CASE
+590 590 77 38 38 - BAIE ORIENTALE

WWW.EMOTION-REALESTATE.COM

assurance

Locataire - propriétaire : les responsabilités de chacun

Lorsqu'un propriétaire loue son logement, il est recommandé de faire le point avec le locataire sur les biens qu'il assure et sur ceux que son locataire assure. Dans les deux cas, il est également fortement conseillé de prendre des photos du logement et des effets avant le passage d'un cyclone.

AVANT L'ÉVÉNEMENT

■ Scannez ou prenez en photo vos documents administratifs :

- vos justificatifs de propriété ou contrat de location, bail
- votre pièce d'identité et celle des membres de votre foyer
- téléchargez un relevé d'identité bancaire (RIB)
- carte grise et contrat d'assurance de vos véhicules (et surtout ne pas les laisser dans la voiture pendant un cyclone)

■ Si vous avez récemment acheté un meuble ou des articles d'électroménager, si vous avez récemment changé un volet roulant ou effectué d'autres travaux dans le logement, conservez les factures. Scannez les aussi si possible.

■ Placez ces documents sous format numérique sur votre ordinateur et/ou sur une clé USB que, bien sûr, vous placerez dans un endroit sec et sûr pendant le passage d'un cyclone.



■ Prenez des photos votre logement et de vos biens : meubles, objets de valeur, bijoux, voiture, etc. Cela permettra de fournir une preuve de leur état s'ils sont endommagés pendant le passage d'un ouragan.

■ Prenez les mesures conservatoires afin d'éviter l'aggravation des dommages (bâchage de la toiture, etc.) et conservez les justificatifs des mesures d'urgence engagées (déblaiement, etc.).

■ Transmettez un état des pertes estimatif à votre assureur et vos documents administratifs.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez adopter le bon comportement.

■ Informez votre assureur du sinistre le plus rapidement possible.

■ Prenez des photos des dommages, si possible sous le même angle que celles prises avant l'événement pour bien montrer les dégâts.

Contactez votre agence

ALLIANZ
Agence Bizet-Capelle

0590 87 57 00
bizetcapelle@allianz-caraibe.fr





TEMPÊTES, OURAGANS, CYCLONES...

ALLIANZ VOUS ACCOMPAGNE !

Des services d'assistance et des offres adaptées à vos besoins.

Avec vous de A à Z

ALLIANZ AGENCE BIZET - CAPELLE

Parc Phénix - Route de l'Espérance
Grand Case- 97150 Saint-Martin
Tél : 0590 87 57 00
bizetcapelle@allianz-caraibe.fr
Orias 17007177

OUVERTURE

- Du lundi au vendredi : de 8h à 13h,
après-midi uniquement sur rendez-vous
- Fermé le mercredi après-midi

Allianz 

Agence BIZET-CAPELLE

Que couvre l'assurance habitation d'un particulier ?

En assurant vos biens contre l'incendie, vous êtes automatiquement couvert contre les dégâts dus aux catastrophes naturelles. Selon l'intensité du phénomène, la garantie TOC ou la garantie CAT NAT s'appliquera.

A noter qu'assurer sa maison n'est pas obligatoire pour un propriétaire (sauf en copropriété) mais l'est pour un locataire.



Le principe de base, ce que dit le code des assurances

Tous les contrats d'assurance couvrant les **dommages d'incendie ou tous autres dommages** à des biens ainsi que les dommages aux véhicules terrestres à moteur, ouvrent droit à **la garantie contre les effets du vent dû aux tempêtes, ouragans et cyclones**, sur les biens faisant l'objet de tels contrats. C'est ce qu'on appelle **la garantie TOC**.



Ne sont toutefois pas concernés les dommages dûs à des vents ayant atteint ou dépassé 145 km/h en moyenne sur dix minutes ou 215 km/h en rafales.

Dans ce cas, ce sera **la garantie catastrophe naturelle, dit CAT NAT**, qui s'appliquera. (lire ci-dessous).

Les **indemnisations résultant de la garantie TOC** sont attribuées aux assurés en tenant compte des limites de franchise, du plafond et de la vétusté contractuellement fixés, qui peuvent être différents de ceux prévus au titre de la garantie contre l'incendie. Cette disposition a été introduite en mars 2022. De plus, les indemnités sont déterminées en fonction de l'usage et de la nature de ces biens.

Si le bien n'est pas utilisé à titre exclusivement personnel, les conditions de la garantie TOC sont déterminées en fonction de l'usage et de la nature de ces biens.

CONSULTER L'ARTICLE DU CODE DES ASSURANCES ICI.

Les biens couverts par la garantie TOC ou CAT NAT :



Les bâtiments appartenant à l'assuré ainsi que leurs aménagements et installations qui ne peuvent être détachés sans être détériorés ou sans détériorer la construction (maison, appartement, greniers, cave, garages, abris de jardins, etc.).



Le mobilier personnel (meubles et objets personnels) appartenant à l'assuré, aux membres de sa famille, à ses employés et ouvriers et à toute autre personne résidant où se trouvant momentanément dans les lieux assurés.

(suite en page 44)

Cette rubrique vous est offerte par

Charles  ervais
a s s u r a n c e s



COMPARATEUR ASSURANCE

**GUADELOUPE
MARTINIQUE
GUYANE
SAINT-MARTIN
SAINT-BARTHÉLEMY**

DEVIS GRATUIT
CHARLES-GERVAIS ASSURANCES

MEILLEURS TARIFS 2024

COMPAREZ LES PRIX ET ÉCONOMISEZ

**BATEAU
HABITATION
PROFESSIONNELS
TRANSPORT DE MARCHANDISES...**

DEMANDEZ UN DEVIS GRATUIT !

Cliquez ici

www.gervaisassur.com

0590 32 00 66 - contact@gervaisassur.com

40, Bld de Houëlbourg - ZI de JARRY - 97122 Baie-Mahault

Que couvre l'assurance habitation d'un particulier ?



La garantie et l'état CAT NAT, ce que dit le code des assurances

Si la garantie TOC ne s'applique pas, automatiquement la garantie CAT NAT s'applique. Celle-ci est enclenchée lorsqu'un arrêté ministériel de catastrophe naturelle est publié au Journal officiel de la République française. L'état de CAT NAT doit être demandé par la collectivité sinistrée à l'État.

Sont considérés comme les effets des catastrophes naturelles les dommages matériels directs non assurables dus à l'intensité anormale d'un agent naturel (...), lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

Seuls les dommages dus aux effets listés dans l'arrêté sont pris en compte par la garantie CAT NAT. Les effets peuvent être limités à un quartier d'un territoire.

Les frais de relogement d'urgence des personnes sinistrées dont la résidence principale est rendue impropre à l'habitation (insécurité, insalubrité, etc.) sont pris en charge par la garantie. Les modalités de prise en charge de ces frais sont fixées par décret.

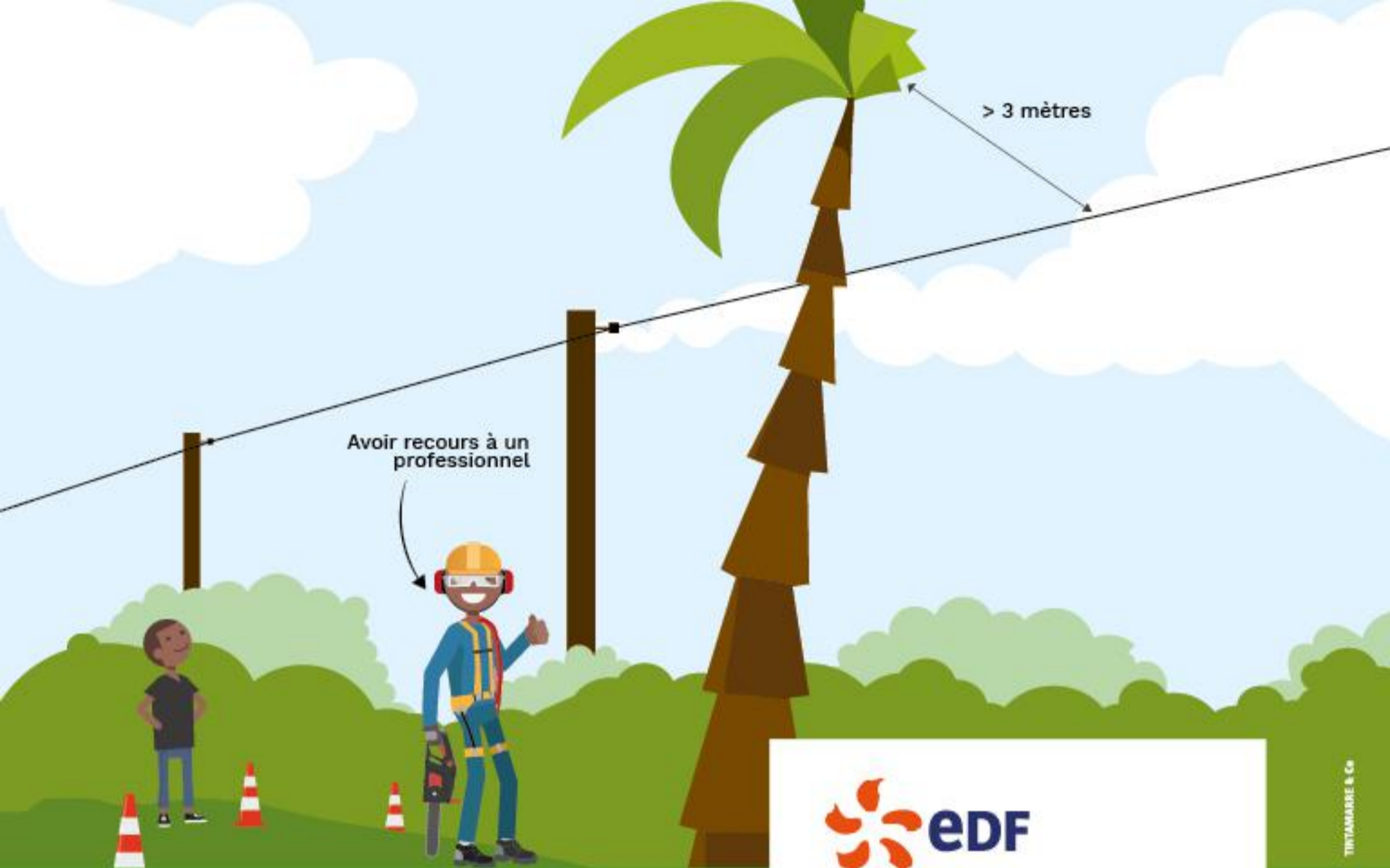
CONSULTER L'ARTICLE DU CODE DES ASSURANCES ICI.

Le cyclone, principale menace en outre-mer

Il existe sept catastrophes naturelles en outre-mer mais elles ne concernent pas toutes tous les territoires : cyclones, séismes, inondations, submersions marines, volcanisme, mouvements de terrain, tsunamis. La Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Réunion présentent tous les risques, à l'opposé St-Pierre et Miquelon seulement trois. Saint-Martin est concernée par tous les risques à l'exception du volcanisme. La principale menace demeure les cyclones. « Ils pèsent, au regard des dommages modélisés, environ deux fois plus lourd que les séismes en Guadeloupe et à Saint-Barthélemy, trois fois en Martinique et à Saint-Martin », commente la Caisse Centrale de Réassurance (CCR). « Le coût des dommages assurés dus aux catastrophes naturelles dans les outre-mer s'élève à 3,1 milliards d'euros sur la période 1995-2019. Les vents cycloniques, intégrés au régime Cat Nat depuis l'an 2000 seulement, représentent plus de 80 % de ce coût », ajoute la CCR.



- Les départements ultramarins n'étaient pas couverts par le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles à sa création en 1982. Ils le sont depuis 1990 suite au passage des cyclones Hugo sur les Antilles et Firinga à La Réunion.
- 1294 arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles ont concerné les territoires d'outre-mer entre 1990-2021 dont 495 en Martinique, 358 en Guadeloupe et 323 à la Réunion. A Saint-Martin, 13 arrêtés ont été publiés.



Contre les coupures, à vous de couper !

Contre les coupures, à vous de couper !

Un élagage régulier à proximité des lignes électriques permet de réduire fortement les casses et pannes causées par des chutes d'arbres et de branches qui sont accentuées lors des vents violents notamment en période cyclonique.

Tous engagés !

Si les travaux d'élagage sont à la charge des collectivités et d'EDF Archipel Guadeloupe sur la voie publique, ils sont à la charge de chaque propriétaire sur les terrains privés. Nous vous invitons à faire appel à une entreprise spécialisée pour réaliser l'élagage en toute sécurité et en informant EDF.

Tous protégés !


Ne touchez jamais une branche ou un objet en contact ou très proche d'une ligne électrique. Restez impérativement à plus de 3 mètres de tout câble électrique dans les airs.

Toute personne constatant un arbre qui menace de tomber sur une ligne électrique ou un câble électrique tombé au sol doit prévenir le plus rapidement possible EDF Archipel Guadeloupe au 0590 82 43 00.



Retrouvez toutes les informations sur l'élagage sur le site : edf.gp

 EDF Archipel Guadeloupe

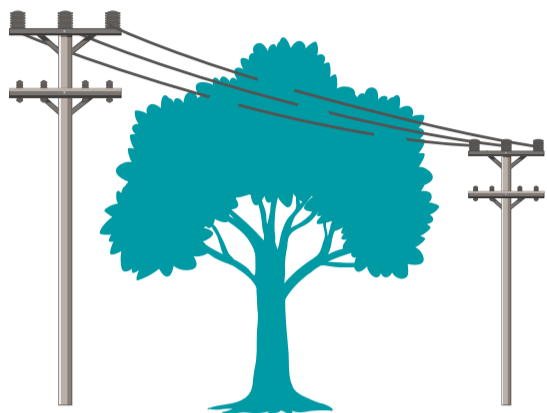
 @EDF_Guadeloupe

 @edfenguadeloupe

L'énergie est notre avenir, économisons la !

Comment élaguer un arbre proche d'un fil électrique

Après le passage d'un cyclone, la distribution de l'électricité peut être interrompue par des câbles sectionnés par la chute d'un arbre. Les arbres à proximité des lignes électriques doivent être élagués tout au long de l'année et en particulier au début de la période cyclonique.



Quelles branches doivent être élaguées ?

Celles qui sont trop près des câbles et qui sont sur le domaine public et des terrains privés.

Les branches considérées trop près des câbles se trouvent à :

- **moins de 3 mètres** des fils électriques basse tension en conducteurs nus,
- **5 mètres** des fils électriques moyenne tension en conducteurs nus,
- **10 mètres** des fils électriques haute tension en conducteurs nus.

➔ Si une de ces valeurs est inférieure, l'élagage devient obligatoire.



Qui est propriétaire de l'arbre ?

- Si l'arbre dont les branches présentent un danger, est sur **le domaine public**, son propriétaire est la collectivité et c'est à elle de procéder aux travaux d'élagage. Si l'arbre a été planté avant la construction de la ligne, les travaux appartiennent à EDF.
- Si l'arbre est sur **un terrain privé**, le propriétaire de celui-ci est aussi propriétaire de l'arbre et c'est à lui d'élaguer les branches qui sont sur son terrain et celles qui débordent sur le domaine public.



Quelles sont les responsabilités du propriétaire ?

Particulier ou privé, le propriétaire de l'arbre est responsable des dégâts causés et l'élagage est à sa charge.

Si EDF se trouve contraint de réaliser cet élagage (notamment pour des raisons de sécurité), la charge financière sera alors répercutée auprès du propriétaire, précise EDF.

Le propriétaire doit au moins 12 jours avant le début des travaux, transmettre à EDF une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT).

 [Télécharger la DICT, Cerfa N°14434*02.](#)

Quelques règles sécurité à respecter



- Ne réalisez pas d'élagage aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'EDF
- Ayez recours à des entreprises spécialisées
- Ne touchez jamais une branche en contact ou très proche d'une ligne
- Ne vous approchez pas ou n'approchez pas des objets situés à moins de 3 mètres d'une ligne
- Toute personne constatant qu'un arbre menace de tomber sur une ligne électrique doit prévenir le plus rapidement possible **EDF** au **0590 82 43 00**

CONSEILS DE PRO...

jardinier

C'est la saison cyclonique : pensez à **élaguer vos arbres !**

Sécuriser sa maison doit faire partie des priorités de la population en période cyclonique. Si cette mesure passe par le rangement de tout objet pouvant se transformer en projectile, elle passe aussi par l'entretien de son jardin.

LA MEILLEURE PRÉCAUTION : L'ÉLAGAGE DES ARBRES

Jardinia, présent sur l'île depuis plus de 30 ans, nous explique l'importance d'entretenir son jardin. Les branches qui volent peuvent causer des dommages à nos biens (habitation, véhicule...) ou à ceux de votre voisinage. Il est donc recommandé de tailler les arbres, surtout ceux qui sont proches des maisons et des câbles. Vous limiterez non seulement la prise au vent, mais vous empêcherez aussi aux feuilles de boucher les gouttières et favoriserez l'écoulement des eaux pluviales.

L'élagage permet également aux arbres d'être dans des conditions optimales pour supporter les vents et les pluies.

L'ÉLAGAGE, À RÉALISER SEUL OU AVEC UN PROFESSIONNEL ?

Si un particulier peut tailler un petit arbre, il est préférable qu'il fasse appel à un professionnel lorsqu'il s'agit d'un arbre de grande taille. Il faut alors non seulement être équipé du matériel adéquat, mais aussi appliquer certaines règles de sécurité.

L'élagage doit être fait de la meilleure façon possible, tant pour éviter tous dangers, mais aussi pour que l'arbre soit bien soigné. En effet, il faut tenir compte de sa variété, de son implantation ou encore de son âge. Mal taillé, un arbre peut développer des maladies ou le cas échéant mourir. De plus une taille régulière assurera sa vitalité et sa longévité.

Un professionnel est ce qu'il vous faut pour effectuer l'abattage et l'élagage de vos espaces verts dans les règles de l'art.

Contactez votre spécialiste

Jardinia

06 90 61 68 60

email : pierre@jardinia.net



**ELAGUER DES ARBRES
NÉCESSITE UNE FORMATION
ET UNE EXPÉRIENCE**



Au service de vos jardins depuis 1986



Une équipe de 10 jardiniers professionnels



CRÉATION



ENTRETIEN



ARROSAGE AUTOMATIQUE



ELAGAGE



TERRASSEMENT

Contactez-nous!

pierre@jardinia.net - 06 90 61 68 60

JE ME PRÉPARE



cliquez sur le
numéro de page
pour accéder
directement
à l'article

page 50

**Les personnes vulnérables
doivent se faire recenser**

pages 51 et 52

**Comment les professionnels
doivent se préparer**

page 53

**Quand devons-nous
arrêter de travailler ?**

La liste des courses :

pages 54 à 56

Dans votre supermarché

pages 57 à 58

Dans votre magasin de bricolage

page 59

Le kit d'urgence

page 60

Dans votre pharmacie

pages 61 à 63

Consignes aux plaisanciers

page 65

Où trouver les infos ?

Les personnes vulnérables doivent se faire recenser

La loi française donne obligation aux maires de constituer un registre des personnes âgées, des personnes handicapées et fragiles afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A Saint-Martin, ce recensement se fait également auprès du pôle social de la Collectivité. Le président de la COM doit recueillir les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande.

La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative. L'inscription sur le fichier peut être faite par la personne concernée ou son représentant légal ou, éventuellement, par écrit. La radiation de ce fichier se fait à tout moment sur simple demande.



designed by @pch.vector - Freepik.com

Les personnes concernées sont :

- Les personnes de 60 ans et plus résidant seules,
- Les personnes reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées.

INSCRIPTIONS

Pôle Solidarité et Familles
5 rue Léopold Mingau à Concordia
Tel. 0590 87 61 99

Un poteau cassé ou une ligne coupée?

Vous pouvez nous aider à intervenir plus rapidement et à rétablir le service. Signaler ces anomalies sur le site [Dommages Réseaux](#) vous permet d'accélérer la réparation en cliquant [ici](#).

Comment les professionnels doivent se préparer

La Collectivité rappelle les principales consignes à suivre selon le secteur d'activité. Elle fait appel au professionnalisme, au sens des responsabilités et au civisme de chacun.

Avis aux hôteliers, syndics de copropriétés

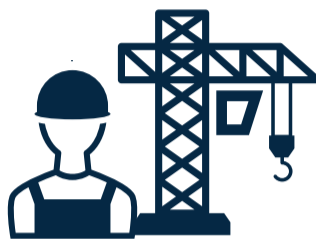


Ils doivent engager les travaux d'élagage et de coupe des végétaux en prévision d'un phénomène cyclonique et prendre toutes les mesures nécessaires avec leurs prestataires

de services pour évacuer les déchets verts, encombrants et tous déchets pouvant être dangereux en cas de vents forts vers l'éco-site de Grandes Cayes. Déchets verts, gravats, encombrants et autres détritus déposés à proximité des abris poubelles ou en bordure de route pourraient représenter un danger pour la population.

En aucun cas, la Collectivité n'intervient à l'intérieur des lotissements pour la collecte de ce type de déchets. En cas de gros dégâts causés par un mauvais temps engendrant ainsi de très grandes quantités de déchets verts ou autres, le syndic doit faire parvenir à la COM dans les plus brefs délais, un plan définissant un périmètre de dépôt situé à proximité du domaine public pour entreposer les déchets qui pourraient être enlevés par la Collectivité.

Avis aux professionnels du BTP



Ils doivent sécuriser tous leurs chantiers (grue, conteneurs, matériels divers). Les déchets des artisans (gravats, carrelages, climatiseurs usagés, pots de peintures vides, etc.), les déchets des commerçants (cartons, emballages divers, etc.), doivent être impérativement évacués par les entreprises vers l'éco-site de Grandes Cayes.

Selon le niveau de vigilance, il pourra être demandé de démonter certains équipements (grues, etc.)

Avis aux gérants de stations-service



Dès la phase de vigilance rouge, il leur appartient de procéder à la fermeture de leur établissement et à la mise hors service de tout distributeur automatique de carburants.

Pour des raisons de sécurité, la vente d'essence en jerricane doit être limitée et ne pas dépasser les dix litres.

Avis aux gérants de garages et mécaniciens



Ils doivent sécuriser tous leurs chantiers (grue, conteneurs, matériels divers). Les déchets des artisans (gravats, carrelages, climatiseurs usagés, pots de peintures vides, etc.), les déchets des commerçants (cartons, emballages divers, etc.), doivent être impérativement évacués par les entreprises vers l'éco-site de Grandes Cayes.

Selon le niveau de vigilance, il pourra être demandé de démonter certains équipements (grues, etc.)

Ecosite : 05 90 87 25 47

Du lundi au vendredi : 06h-16h

Samedi : 06h00-12h00.



Service environnement de la

Collectivité : 05 90 52 27 30

Du lundi au vendredi de 8h à 15h

PRÉPARER SA **TPE** EN VUE DE LA SAISON CYCLONIQUE



AVANT
LA SAISON
CYCLONIQUE

**Cliquez ici pour consulter
les précautions
qui peuvent aider à préparer
votre petite entreprise.**

QUAND
UNE TEMPÊTE
APPROCHE

**Cliquez ici pour consulter
les étapes à suivre
pour protéger vos locaux.**

APRÈS LA
TEMPÊTE

**Cliquez ici pour consulter
les conseils pouvant aider
à démarrer rapidement
le processus de récupération.**

Source : U.S SMail Business Administration

Quand devons-nous arrêter de travailler ?

Rester chez soi en cas de cyclone est une évidence. Serez-vous payé ? Que dit la loi ? Éléments de réponse.

Le salarié qui est dans l'impossibilité de se rendre au travail ou d'arriver à l'heure en raison d'une intempérie ne peut pas être sanctionné par son employeur. C'est le cas par exemple en cas d'impraticabilité des routes suite à des inondations. On parle alors de force majeure. Toutefois le salarié doit le prouver et être de bonne foi. Il doit montrer qu'il n'avait aucun moyen pour venir travailler (pas de transport en commun, etc.). De même, s'il ne peut faire garder son enfant et que les écoles sont fermées, il peut rester chez lui. Par contre il est tenu d'en informer son employeur.

L'employeur n'est pas obligé de rémunérer le temps d'absence du salarié qui n'a pas pu venir travailler dans les conditions citées précédemment, sauf convention ou accord collectif plus favorable. Il est aussi possible pour le salarié de poser un jour de congé.

À l'approche du cyclone, la mesure sera donnée par la préfecture de rentrer chez soi (vigilance rouge). Les employeurs doivent alors libérer leurs salariés afin que ceux-ci soient chez eux au moment du passage en vigilance violette (confinement).

Pour compenser les heures non travaillées, le salarié pourra poser un jour de congé ou, selon le code de travail récupérer ces heures.

Au lendemain du cyclone, si un salarié décide de rester chez lui pour nettoyer sa maison, il devra prendre des congés.



Congé catastrophe naturelle

Un salarié peut décider de se mettre en congé pour aider les autres, c'est ce que l'on appelle un congé catastrophe naturelle. Ce type de congé a pour objet de participer aux activités d'organismes apportant une aide aux victimes de catastrophes naturelles. Il n'a pas pour but de remettre en état son habitation ou celle de voisin.

En l'absence de convention collective ou d'accord collectif, ou de convention ou accord de branche, la durée maximale du congé est de 20 jours par an.

La durée du congé ne peut pas être imputée sur la durée du congé payé annuel. L'employeur peut refuser d'accorder le congé pour catastrophe naturelle s'il estime qu'il sera préjudiciable à la bonne marche de son entreprise.



Pour les salariés du BTP, le code du travail prévoit des dispositions particulières en cas d'intempéries. L'arrêt du travail en cas d'intempéries est décidé par l'entrepreneur ou par son représentant sur le chantier après consultation des délégués du personnel. Le code du travail indique aussi que des indemnités doivent être versées au salarié.



La liste des courses à faire dans votre supermarché

Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone. Privilégiez des produits qui se conservent longtemps et au sec. Attention aux produits surgelés car en cas de coupure d'électricité durant plusieurs jours, vous perdrez votre stock.

DENRÉES ALIMENTAIRES

- Eau minérale pour 15 jours (1 bouteille / Jour / Pers.)
- Barres énergétiques
- Lait en poudre en boîte
- Produits laitiers UHT
- Plats cuisinés en conserve
- Viande et poisson en conserve
- Légumes secs
- Riz / Pâtes
- Biscuits en boîte
 - Fruits secs
 - Huile
 - Sel, poivre, sucre
 - Nourriture pour bébé
 - Nourriture pour animaux



USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes (à protéger dans un sac plastique)
- Ouvre-boîte, ouvre bouteille, tire-bouchon
- Une grande casserole
- Glacière
- Couteau de poche multifonction
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)



MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Bougies
- Lampe de poche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
 - Piles / scotch
- Marteau, pinces, vis, clous
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)



HYGIÈNE, SECOURS

- Papier hygiénique
- Papier essuie-tout
- Serviettes hygiéniques
- Une trousse de secours
- Solution anti-bactérienne
- Mouchoirs jetables
- Un nécessaire pour bébé



instructions in English [click here](#)

La liste des courses
vous est offerte par

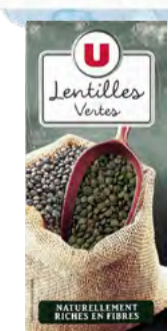
SUPER U

*C'est la saison cyclonique :
N'attendez pas le dernier moment !*

Faites vos courses chez

SUPER U

*Votre chariot
cyclonique*



HOWELL CENTER - 0590 29 54 32 - HOPE ESTATE - 0590 52 23 60
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H
DIMANCHE DE 8H À 12H45

U Commerçants autrement

Au Pain Gourmand
PAIN - PÂTISSERIE - VIENNOISERIE
**votre boulangerie
à Howell Center
toujours à
votre service !**

«POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTTER ENTRE LES REPAS». www.mangerbouger.fr

Imprimez cette liste et cochez vos achats

ALIMENTAIRE :

- Eau de source plate
- Lait 1/2 écrémé 1 L
- Lait écrémé poudre
- Barres céréales
- Cassoulet*
- Haricots verts*
- Huile de tournesol
- Pâtes alimentaires
- Maquereaux*
- Thon*
- Compote
- Ravioli bolognaise*
- Riz long basmati
- Sardines à l'huile tournesol*
- Saucisses lentilles*
- Sel fin
- Goûter rond fourré chocolat
- Petit beurre
- Sucre en poudre
- Croquettes chat - chien

BAZAR :

- Allumettes
- Assiettes
- Balai multi-usages
- Bougies chauffe plat
- Brosse à laver
- Cartouche gaz

- Chlore rapide
- Coffret de vis
- Désinfectant multi usage
- Eau de javel
- Adhésif d'emballage
- Ensemble pelle et balayette
- Faitout acier
- Gobelets
- Ensemble sceau et grille essoreuse
- Lampe torche waterproof
- Liquide Vaisselle
- Manche métal gaine
- Marteau
- Ouvre-boîte
- Pile
- Pince multiprise
- Raclette sol
- Serpillère écru
- Tampon/éponge

HYGIÈNE :

- Coton
- Essuie-tout compact
- Lait toilette
- Mouchoirs papier
- Papier toilette
- Serviettes maxi nuit

*Liste non exhaustive
en conserve ou en boîte

La liste des courses à faire dans votre magasin de bricolage

Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone.

BRICOLAGE

- Piles / scotch
- Marteau, pinces
- Vis, clous
- Bâches plastiques et sangles (pour protéger les meubles)
- Planches ou feuilles de contreplaqué



USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes à protéger dans un sac plastique
- Couteau de poche
- Une grande casserole
- Glacière
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)



MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Lampe de poche / torche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
- Bougies
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)
- Récepteur radio à pile
- Jerricans alimentaires (pour stocker de l'eau)



HYGIÈNE, SECOURS

- Papier essuie-tout



instructions in English [click here](#)

La liste des courses
vous est offerte par

GRAND MAISON



Se préparer à la saison cyclonique

VENTILATEUR
MULTIFONCTION
SUR PIED / TABLE / SOL
MURAL / PLAFOND

5 en 1

FANELITE®



BATTERIE INTÉGRÉE
AUTONOMIE 45H MAX
FONCTIONNE SUR SECTEUR
OU SUR BATTERIE



Firstelec

299€

**GROUPE
ÉLECTROGÈNE YH2500**

163cc, système d'allumage manuel
125411



24€90

**MALLE DE RANGEMENT
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**

60 L, 39,5 x 59 x h 35,5 cm
254608

La solution

pour une
découpe du bois,
contreplaqué,
à vos mesures



**LAMPE DE POCHE
DYNAMO
ET SOLAIRE**

382267

12€90



GRAND MAISON

SAINT-MARTIN

ZC Hope Estate
+590 590 77 46 69

SAINT BARTHÉLEMY

CC Les Amandiers
+590 590 29 64 16

Grandmaison



SAINT-MARTIN

Bellevue
+590 590 77 37 18

Home 'N Tools

SAISON CYCLONIQUE

CHAQUE ANNÉE, DE **JUIN À NOVEMBRE**,
SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN
SONT SOUMIS AUX
RISQUES CYCLONIQUES



LE KIT D'URGENCE

LISTE DE VÉRIFICATION

- Eau : dix litres par personne en petites bouteilles,
- Outils de base : couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...,
- Nourriture de secours consommant peu d'eau: barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc,
- Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo),
- Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle,
- Trousse médicale de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, antidiarrhéique, produits hydro-alcooliques pour les mains, ainsi que vos médicaments de traitement en cours,
- Un double des clés de maison pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors ensuite,
- Un double des clés de voiture pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route,
- Vos papiers d'identité et une photocopie de vos papiers d'identité,
- Un téléphone portable avec batterie chargée et câble usb,
- Argent liquide ou carte de crédit,
- Des vêtements et chaussures de rechange,
- Du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle,
- Un sac de couchage,
- Des jeux divers : cartes, dés, dominos, etc.
Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps,
- Un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.



Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Vous devez être prêt à vivre de manière autonome quelques jours avec certains articles essentiels, à votre domicile (confinement) ou en dehors après un ordre d'évacuation.

Attention à ce que le sac ne soit pas trop chargé, vous pourriez avoir à marcher avec. Regroupez les objets et articles de première nécessité pour faire face à une situation d'urgence et placez-les dans un endroit facile d'accès



instructions in English [click here](#)



Ce qu'il faut avoir dans sa boîte à pharmacie

Les médicaments essentiels, sans ordonnance :

- Paracétamol, la forme que l'on peut prendre sans eau est idéale
- Spray désinfectant genre bisontine.
Préférez la forme spray qui est plus hygiénique et plus pratique
- Une boîte de traitement symptomatique de la diarrhée aiguë chez l'enfant et l'adulte
- Deux ou trois bandes en rouleau
- Quelques doses de sérum physiologique pour nettoyer les yeux ou les petites blessures
- Un flacon de gel désinfectant pour les mains, ce qui permet d'économiser l'eau si les mains sont sales et ont besoin d'être désinfectées
- Compresses stériles à stocker dans un sac à congélation pour les préserver de l'humidité
- Sparadrap
- Ciseaux



Bon à savoir

Stockage d'eau potable

Il est recommandé de stocker des packs d'eau potable pour la cuisine et pour boire, mais il est aussi intéressant d'avoir quelques pastilles désinfectantes pour l'eau si on doit utiliser l'eau du robinet pour boire ou pour cuisiner juste après le cyclone.

Ne pas se baigner dans la mer

Il est fortement déconseillé de se baigner dans la mer les jours suivant le passage d'un cyclone car les lagons/étangs auront été ouverts pour se déverser dans la mer. Contenant notamment des eaux d'égouts, la mer et le sable peuvent être contaminés par toutes sortes de bactéries. Les eaux de pluies peuvent aussi entraîner des déchets dans la mer.



instructions in English [click here](#)

Consignes aux plaisanciers

« L'endroit le plus sûr est sur terre et non pas sur bateau »

Le CROSS recommande à tous les plaisanciers d'être particulièrement vigilants en période cyclonique et d'être attentif à toute évolution météorologique.

À l'approche d'une tempête tropicale ou d'un cyclone, la meilleure des recommandations est d'amarrer solidement son navire et d'aller se mettre à l'abri à terre.

«Un bateau ne représente pas un lieu de refuge sûr pour se protéger. Lors de la tempête, aucun moyen de sauvetage ne pourra sortir afin de mettre à l'abri les éventuels navires et leurs occupants qui viendraient se briser sur la terre.

Rester en mer à l'approche de phénomènes météorologiques inquiétants revient à se mettre en danger soi-même et les éventuelles personnes qui seraient susceptibles de venir vous aider», insiste le CROSS.

À Saint-Martin, des abris sont proposés dans différents secteurs en partie française ([cliquez ici pour consulter la liste des abris et des points de rassemblement](#)).



Conseils et choses à prévoir pour préparer le navire à subir un cyclone :

- Se tenir régulièrement informé de l'évolution des conditions météorologiques ;
- Dès le déclenchement des alertes cycloniques, s'assurer que les dispositions nécessaires peuvent être mises en œuvre rapidement ;
- Si le navire doit être maintenu au mouillage, prévoir un abri adapté suffisamment tôt et choisi en fonction des caractéristiques du navire ;
- Vérifier l'état des lignes de mouillage et des amarres, les renforcer et prévoir éventuellement leur remplacement.
Armer le navire en configuration cyclonique (annexe rangée, voiles dégréées...) ;
- Penser à tirer à terre les petites embarcations et à les lester ;
- Informer les proches de toutes initiatives durant une alerte cyclonique ;
- En cas d'absence lors d'une alerte cyclonique, prévoir que ces mêmes mesures puissent être prises par une personne désignée à l'avance ;
- Considérer qu'en cas d'alerte cyclonique les moyens de sauvetage ne sont plus disponibles et que l'on ne peut inconsidérément risquer la vie des sauveteurs. Ne rester donc pas sur le bateau au mouillage pendant l'alerte cyclonique.

Les consignes vous sont offertes par





ILE MARINE
Shipchandler



**Fusées de
détresse**

PLASTIMO

Météo marine



Raymarine

**À VOS CÔTÉS
POUR VOUS ÉQUIPER
ET BIEN PRÉPARER
LA SAISON
CYCLONIQUE**



**Lignes de
Mouillage**

ICOM
**Produits de
communication
sans fil**



+59 0590 29 08 60

contact@ilemarine.com - www.ilemarine.com

Du lundi au vendredi 8h - 12h / 14h - 17h - Samedi 8h 12h

Consignes aux plaisanciers

Interdiction de mouillage en cas de d'alerte cyclonique

En cas d'événement, le président de la Collectivité prendra un arrêté afin d'interdire le mouillage en partie française. Rappel des règles.

- 1- Dès l'annonce d'une **vigilance orange** par les autorités compétentes, les propriétaires ou gardiens de navire ou de tout autre bien situé sur le domaine public maritime, qui ne peuvent pas mettre en sécurité les bateaux, devront leur faire quitter la zone et les mettre à l'abri. Il est précisé que le lagon n'est pas considéré comme un abri.
- 2- A l'annonce d'une **vigilance violette** stipulant le confinement, tout mouvement sera strictement interdit sur le domaine public.
- 3- Dès le retour de la **vigilance verte** annonçant la fin de l'événement, les plaisanciers pourront regagner le domaine maritime.

La COM indique que les propriétaires ou gardiens de bateaux qui n'auront pas respecté les trois règles citées ci-dessus, seront tenus comme seuls responsables des dommages survenus sur leurs navires, causés à d'autres biens ainsi qu'aux aménagements du domaine public et portuaire.



Tout usager et tout capitaine doivent obligatoirement s'identifier et s'enregistrer auprès de l'autorité portuaire dès lors qu'il intègre les limites administratives du port de Saint-Martin à savoir les baies de Marigot, Galisbay, Cul de Sac, Grand Case et le lagon de Simpson Bay (partie française).

designed by @freepik - Freepik.com



POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER

APPELEZ LE CROSS



Depuis le littoral

TÉLÉPHONE N°196

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer

RADIO VHF CANAL 16

DEMANDEZ LE CROSS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Où trouver les infos ?

Dès le 1^{er} juin, une météo des cyclones est diffusée. Plusieurs médias et sites internet relaient au quotidien ces informations météorologiques, qu'il y ait ou non un cyclone. Voici une liste des principaux.

☛ MÉTÉO FRANCE



Le site de Météo France Antilles-Guyane possède un onglet spécifique « cyclone ». Il est possible de suivre la formation et la trajectoire des phénomènes sur une carte. Des images satellites et radar sont actualisées plusieurs fois dans la journée. Officiellement, il est le seul site de référence selon les autorités.

[SITE INTERNET ICI](#)

☛ PRÉFECTURE ET COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

PRÉFECTURE  

COLLECTIVITÉ 

Les deux institutions relaient les informations sur leur site internet et leur page Facebook.

A noter que c'est le préfet qui, avec les informations recueillies auprès des prévisionnistes, décide des alertes mais c'est Météo France qui les communiquent.

[SITE INTERNET PRÉFECTURE ICI](#)

[SITE INTERNET COLLECTIVITÉ ICI](#)

☛ NATIONAL HURRICANE CENTER



Au niveau international, le site de référence est celui du NHC, le national hurricane center. Lorsqu'un phénomène est formé, le site actualise trois fois par jour ses informations (8h-14h et 20h), voire plus souvent en cas de cyclone.

Il estime les probabilités d'évolution du phénomène et sa trajectoire. Ses informations sont reprises par les autres médias. Le site est uniquement en langue anglaise ([CLIQUEZ ICI](#)).

☛ RADIOS LOCALES

Les Saint-Martinois ont l'habitude de suivre l'actualité des cyclones en écoutant les radios locales (Radio Saint-Martin 101.5 FM - SOS Radio 95.9 FM - Youth Radio 92.5 FM...).

☛ MEDIAS LOCAUX

Les médias locaux, dont [Souliga Post.com](http://SouligaPost.com) relaient également les informations officielles.

La fréquence d'urgence pour écouter les informations officielles est 91.1 sur la FM. Elle fonctionnera dès lors que plus aucune radio ne pourra émettre.

Magazine digital gratuit réalisé et édité par Soulīga Editions - 812 809 259.

souligapost@gmail.com - www.souligapost.com

Directrice de publication : Estelle Gasnet - Graphisme : Angélique Roy

Crédit photos, images : COM, NHC, Pixabay, Freepik

SAISON CYCLONIQUE 2024

PRÉPAREZ-VOUS

AVEC



CADISCO



CADISmarket



1 ACHETEZ VOTRE KIT CYCLONIQUE

Retrouvez notre kit cyclonique
dans nos **magasins** et sur
cadismarket.com

2 REMP LISSEZ VOS VEHICULES

Visitez l'une de nos
4 stations-services :
Baie Nettlé - Sandy Ground
Baie Orientale - Marigot

3 PRÉVOYEZ VOS LIVRAISONS CARBURANT

Contactez notre service
de **livraison** au
06.90.22.00.10 ou
livraisons@cadisco.com

BAIENETTLÉ | SANDYGROUND | BAIEORIENTALE | MARIGOT
OUVERT 7/7J DE 7 À 20H - WWW.CADISCO.COM - WWW.CADISMARKET.COM